



Rapport moral et d'activités sur les actions réalisées en 2024 et perspectives

Lorraine Association Nature
le fort 55140 Champougy



Table des matières

PARTIE 1 – SUIVIS SCIENTIFIQUES	4
1.1. Conservation et Suivi du Faucon pèlerin en Lorraine	4
1.2. Suivi du Grand-Duc d'Europe en Lorraine	5
1.3. Plan Régional d'Actions (PRA) « Milan Royal ».....	7
• Volet Connaissance	7
• Volet Conservation.....	8
• Volet Communication	10
1.4. Plan Régional d'Actions (PRA) « Pies-grièches »	11
• Volet connaissance	11
• Volet Conservation.....	12
• Volet sensibilisation/ communication	14
1.5. Plan Régional d'Actions (PRA) « Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche »	15
• Volet Connaissances	15
• Volet Conservation.....	17
• Volet Communication	20
1.6. Projet « Une Chouette dans mon village »	21
1.7. Objectif Migr' à Sion 2024.....	21
1.8. Plan Régional d'Actions (PRA) Gélinoite des bois	22
1.9. Observatoire du Grand Est de la Biodiversité (OGEB)	22
1.10. Convention LOANA - CCPCST "Biodiversité" 2024.....	23
• Projet 1 : Engagement d'un travail sur la conservation de la pelouse calcaire de Gibeauveix	23
• Projet 2 : Harmonisation des données naturalistes LOANA pour intégration à l'ABI ...	23
• Projet 5 : Maintien et restauration des mares prairiales à Sonneur à ventre jaune et à Rainette verte sur la CCPCST	24
1.11. Feuille de route "Cigogne noire" Grand Est	24
• Prospections hivernales	24
• Prospections printanières	25
• Sensibilité éoliennes vis à vis de la Cigogne noire.....	25
• Suivi des haltes migratoires en migration postnuptiale	26
• Caractérisation des habitats aquatiques autour de nids connus	26
• Prescriptions sylvicoles	28

•	Sensibilisation du grand public à la préservation de l'espèce.....	28
1.12.	Collectif "Loutre" Grand Est	28
1.13.	Collaboration OFB-LOANA sur la thématique "grand prédateurs"	29
PARTIE 2 – Chantiers d'aménagements.....		30
2.1.	AMI-TVB Communauté de Communes Terre d'Eau.....	30
•	Action creusement et restauration de mares en faveur du Triton crêté.....	30
•	Action de plantation de haie et arbres isolés en faveur de la Pie-grièche grise.....	30
•	Ecolabel.....	31
•	Education à l'Environnement	31
2.2.	AAP-TVB Communauté de Communes Ouest Vosgien.....	32
•	Action creusement et restauration de mares en faveur du Triton crêté.....	32
•	Ecolabel.....	34
•	Projet de plantation 2024	34
•	Chantiers de plantation	35
•	Action Couleuvre Verte et Jaune	36
•	Action Cigogne noire.....	37
•	Animation et communication sur la CCOV	37
•	Communication	40
•	Perspectives 2025.....	41
PARTIE 3 – EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT		42
3.1.	AO d'offres du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle	42
•	Animations scolaires et assimilé (73)	42
•	Animations GP (7).....	43
•	Gestion du planning des bénévoles et compilation des données pour les ramassages amphibiens à Vandéleville	43
3.2.	Convention pour la mise en place d'actions d'Education à l'Environnement avec la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois.....	43
•	Animations scolaires et périscolaires (60 demi-j)	44
•	Animations GP (5).....	44
3.3.	Appel à projets de la Région Grand Est.....	45
•	« Éducation à l'environnement à destination du jeune public en milieu scolaire et/ou en Club Nature » 18 séances	45
•	Grand Public (0)	46
•	Aide à l'acquisition de matériel d'animation par la Région Grand Est	46

3.4.	Animations sur le plateau de Sainte-Barbe (2 GP et 9 scolaires)	47
3.5.	Animations sur les ENS en Meuse (5)	47
3.6.	Autres animations : CCOV et demandes des établissements (13 scolaires et assimilés et 10 GP)	47
3.7.	Conclusion et perspectives	48
	PARTIE 4 – ACTIONS JURIDIQUES	49
	PARTIE 5 – EQUIPE LOANA 2024	51
5.1.	Accueil des stagiaires / Volontaires en Service Civique 2024	51
5.2.	Equipe salariée 2024	51
	PARTIE 6 – VIE DE L'ASSOCIATION.....	52
6.1.	Le Conseil d'Administration	52
6.2.	Formations - colloques - conférences à destination de l'équipe salariée	52
6.3.	Chantier international.....	52
6.4.	Tenue de stands et Festival.....	54

PARTIE 1 – SUIVIS SCIENTIFIQUES

1.1. Conservation et suivi du Faucon pèlerin en Lorraine

En 2024, le site de reproduction du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) équipé avec un nichoir sur pylône électrique dans le Sud meusien a été suivi. Le couple a subi un échec de reproduction.

Sur la Cathédrale de Toul (54), le nouveau couple formé a mené 4 jeunes à l'envol. Ces derniers ont été bagués. Avec la responsable des monuments de la ville, il est convenu de déplacer l'aménagement "nichoir" sur la partie sommitale de la tour du fait que l'accès aux abat-sons ait été récemment fermé et rend maintenant l'accessibilité délicate pour les oiseaux.

Un nouveau couple a été découvert à proximité de vallée de la Meuse mais n'a produit aucun jeune à l'envol pour cette première année.

Le programme de baguage en Lorraine suit son cours. 5 sites ont pu être bagués et ce sont 13 jeunes qui ont ainsi pu être bagués.

- Églises Saint-Pierre et Notre Dame à Nancy (avec la LPO),
- Basilique de Saint-Nicolas de Port (avec l'Atelier vert)
- Cimetière d'Héming (responsable: Association "Collectif préservons la biodiversité")
- Cathédrale Saint-Étienne de Toul

En fin d'année 2024, il a été entrepris un partenariat technique avec RTE et des structures environnementales (LPO-LOANA-ANFA). L'idée est d'expérimenter collectivement la pose de nichoirs à Faucon pèlerin sur quelques pylônes haute-tension préalablement identifiés pour favoriser la reproduction de l'espèce. Le suivi de ces nichoirs par des bénévoles permettra d'évaluer l'efficacité de cette action expérimentale.

Un nichoir sur une falaise des Hautes Vosges a également été financé au GERV.

Le projet d'APPB multisites dans le département des Vosges est à l'arrêt, du fait de l'inaction des services de l'État.

1.2. Suivi du Grand-duc d'Europe en Lorraine

LOANA réalise un suivi du Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) dans le sud lorrain depuis 2013.

En 2024, sur les 111 sites favorables que compte la zone d'étude, tous ont pu être prospectés au moins une fois. 39 sites ont accueilli au moins 1 adulte soit un peu plus qu'en 2023 à la même période. Le Grand-duc a également été détecté pour la première fois sur un nouveau site favorable dans la zone d'étude.

On observe 3 secteurs de concentration des couples de Grand-duc :

- le premier au nord de Commercy avec 5 sites géographiquement proches les uns des autres.
- le second au sud de Neufchâteau, avec là encore 6 sites à Grand-duc.
- le troisième autour de Verdun avec 6 sites dans une zone restreinte.

Sur les 29 couples reproducteurs comptés lors des prospections diurnes en 2024, 25 ont été producteurs et ont réussi à mener des poussins à l'envol sur la zone échantillon du sud lorrain. C'était donc une belle réussite pour le début de saison mais la suite a été décevante avec beaucoup de mortalité parmi les jeunes poussins probablement liée au printemps très pluvieux. En 2024, le taux de reproduction atteint 0,49 et est plus faible que la moyenne française (MNHN, 2012). Il est inférieur à celui de 2022 et 2023 (0,79 et 0,5).

Les prospections et le suivi ont pu être réalisés grâce à l'investissement précieux d'une cinquantaine de bénévoles pour la zone d'étude LOANA et plus de soixante-dix sur l'ensemble de la Lorraine, merci à tous ! La coordination du suivi de l'espèce à l'échelle de la Lorraine s'est également poursuivie avec l'implication de nouveaux bénévoles sur les 4 départements lorrains et le partenariat de nombreuses associations. Cela a permis de découvrir de nouveaux sites occupés et de mieux estimer la taille de la population.

L'étude bioacoustique démarrée en 2018 sur le Grand-duc a été poursuivie en 2024 sur 15 sites dont 8 sites sur lesquels des chants de bonne qualité ont été enregistrés sur la zone d'étude grâce à des enregistreurs Audiomoth. Cette étude sera poursuivie sur plusieurs années afin de mieux comprendre les changements de partenaires et le turn-over au sein des couples.

Concernant les menaces, 4 cas de mortalité semblent liés à des maladies ou infections comme la Trichomonose. Un sauvetage de deux poussins recueillis au sol à Bar-le-Duc a pu être mené grâce à la vigilance de bénévoles locaux et après un séjour au centre de soins CRESREL dans l'Aube, ils ont pu être relâchés sur leur site de naissance.

L'étude sur le régime alimentaire a été poursuivie avec la récolte de pelotes de réjection sur 35 sites principalement en vallée de Meuse. Au total, 772 proies ont été identifiées par un spécialiste Christian Riols, elle a apporté des éléments intéressants sur la richesse du milieu et la diversité des proies capturées.

Cette année encore une caméra thermique a été utilisée pour faciliter la recherche des Grands-ducs sur les sites, et aider à localiser les aires et les jeunes. Elle a été un bon appoint mais nécessite des conditions particulières pour être efficace (température, orientation des fronts de taille vis-à-vis du soleil etc.).

Le partenariat avec les carriers a été reconduit sur une vingtaine de sites exploités pour les sensibiliser à la présence de l'espèce afin d'éviter toute destruction de l'aire ou dérangement involontaires.

LOANA a également mis en place des actions de conservation comme la fermeture de voies d'escalade durant la saison de reproduction pour prévenir d'un dérangement sur deux aires de Grand-duc en Meuse. LOANA a également entrepris en collaboration avec le Groupe d'Etudes Rapaces Vosges (GERV) la création d'un arrêté municipal standardisé en faveur des espèces rupestres (Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin et Grand corbeau) susceptibles de subir un dérangement sur leur site de reproduction. Cet arrêté standardisé, relu par l'OFB est ainsi mis à disposition des structures associatives locales, des élus et des instances étatiques, à l'instar des plaquettes utilisées, afin de faciliter une bonne prise en compte de ces espèces dans la région Grand Est et au-delà.

En 2024, LOANA a participé à 23 enquêtes publiques sur des projets d'aménagements en milieu naturel avec pour objectif que la biodiversité soit bien prise en compte, deux de ces enquêtes étaient concernées directement par la présence d'un couple de Grand-duc à proximité.

Dans le même objectif, 21 synthèses bibliographiques ont été produites sur des projets éoliens ou photovoltaïques à la demande directe du porteur de projet dans le cadre d'une étude d'impact, sur l'ensemble de celles-ci 11 concernaient directement le Grand-duc.

Des préconisations ont également été données par LOANA afin que le Grand-duc (entre autres espèces) soit correctement pris en compte dans l'exploitation de différents sites en Lorraine dans la zone d'étude et ailleurs.

LOANA participe également à la prise en compte du Grand-duc dans plusieurs projets d'aménagements de carrières meusiennes pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Cette année LOANA a été sollicitée par la DDT 55 pour fournir la localisation des sites de présence du Grand-duc en Meuse afin de prendre en compte l'espèce en amont dans le cadre de leur mission d'instruction des dossiers de projets d'aménagements. Une fiche synthétique de présentation de l'espèce a également été fournie à la DDT 55

Le rapport 2024 est disponible sur notre site internet, rubrique Téléchargements.

1.3. Plan Régional d'Actions (PRA) Milan royal

Comme les années précédentes, LOANA a coordonné le PRA pour le Milan royal (*Milvus milvus*). Un Plan régional d'actions à l'échelle du Grand Est vient d'être acté pour la période 2021-2030 et vient donc remplacer le PRA Lorraine qui courait depuis 2014. Ce nouveau PRA, réalisé et coordonné par la LPO Champagne-Ardenne, en partenariat avec LOorraine Association NAture (LOANA) et la LPO Alsace est une continuité des actions déjà engagées pour la conservation du Milan royal depuis plusieurs années. Pour répondre aux objectifs de ce plan, la poursuite des actions s'est donc opérée en 2024.

- Volet Connaissance

Suivi de la population hivernante

LOANA coordonne le suivi de la population hivernante dans la région. Cette coordination consiste principalement à prospecter les différents sites d'hivernage pouvant exister, et à effectuer régulièrement des comptages sur les sites d'hivernage connus. L'effectif de Milans royaux hivernants dans le Grand Est s'avérant naturellement faible, le suivi a été reconduit en priorité sur les Centres d'Enfouissement Techniques (CET), et les quelques dortoirs naturels connus sur les trois ex-régions. En Lorraine, 2 CET et 5 dortoirs naturels ont été suivis en 2024.

128 oiseaux ont été comptabilisés sur l'ensemble du week-end de comptage. Le CET de Teting-sur-Nied (57), connu pour accueillir l'espèce chaque hiver a été fréquenté cette année encore par l'espèce, 34 Milans royaux ont été comptés lors du week-end. Cette année, trois dortoirs naturels situés dans l'ouest des Vosges ont comptabilisés respectivement 8, 44 et 21 oiseaux.

Deux nouveaux dortoirs découverts en Meuse grâce à des observateurs du réseau de bénévoles, ont été ajoutés à l'organisation du comptage. Pas moins de 18 oiseaux ont été comptabilisés sur un de ces sites. Malheureusement, malgré la présence d'une vingtaine d'individus durant le mois de décembre sur le deuxième dortoir meusien, aucun Milan royal n'y a été observé les 6 et 7 janvier 2024. A cela s'ajoutent quelques données opportunistes de la base « Faune-Lorraine » qui ont été ajoutées au comptage.

Suivi de la population nicheuse

Dans le cadre de ce PRA, nous avons réalisé le suivi de la population nicheuse. En 2024, les efforts de suivi des zones échantillons et les prospections sur les zones blanches ont été réitérés. Ce sont actuellement 314 couples nicheurs qui sont connus sur le territoire lorrain. Une augmentation de 7,5 % de la population par rapport à l'an dernier est notée. En tout, 148 jeunes ont pris leur envol et 22 échecs ont été constatés sur les 114 couples ayant fait l'objet d'un suivi de reproduction total en 2024.

L'évolution observée entre 2014 et 2024 témoigne du succès des efforts de conservation du Milan royal en Lorraine. La densification des populations et l'apparition de nouveaux couples en périphérie indiquent une dynamique positive.

Toutefois, cette progression qui est aussi due à un effort de prospection plus important depuis la mise en œuvre du PRA, nécessite un suivi plus intensif pour garantir la pérennité de l'espèce sur le territoire.

On observe une densification progressive des noyaux existants, tandis que de nouveaux couples s'installent en périphérie de ces zones lorsque l'habitat reste favorable. De cette manière, certaines populations amorcent une lente reconquête des territoires perdus, s'étendant progressivement par un « effet tache d'huile ».

- **Volet Conservation**

Afin de protéger les secteurs dans lesquels des nids sont construits, nous travaillons en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), ce qui a permis de mettre en place des

mesures de conservation sylvicole (délimitation d'un rayon de 250 mètres autour du nid pour éviter les dérangements lors des affouages, protection de l'arbre porteur du nid).

En 2024, 10 cas de dérangements ont été constatés à proximité de sites de nidification et grâce à la réactivité du réseau, certains couples ont tout de même réussi à mener à bien leur cycle de reproduction.

Cette année, pour parfaire le suivi des noyaux de population, Eloise Perrudin, en CDD pour une durée de 6 mois, a réalisé des recherches prospectives en Moselle. Les missions principales étaient de réactualiser les données de nidification, faciliter les échanges avec l'ONF, coordonner le réseau de bénévoles présents sur place.

La zone d'étude est située au nord-est de la Moselle, autour de la vallée de la Nied (site Natura 2000), et couvre une superficie d'environ 900 km². Entre 2022 et 2024, la zone a gagné 13 couples grâce à une pression d'observation plus forte.

Depuis plusieurs années, les parcs éoliens sortent de terre à une cadence effrénée sur l'ensemble du territoire lorrain. L' action 2.2, qui est une action prioritaire dans le PRA, constitue un axe de travail important et nous amène à maintenir un lien étroit avec les services instructeurs de la DREAL. Étant identifiée comme la deuxième cause de mortalité d'origine anthropique pour le Milan royal, nous accordons un temps considérable à alerter les porteurs de projets, les collectivités locales et bien sûr la DREAL, lorsque des projets éoliens menacent les populations lorraines de Milan royal.

Le Milan royal est très vulnérable aux collisions car sa hauteur de vol, qui est comprise entre 50 et 100 m, correspond au rayon d'action des pales de l'éolienne (MAMMEN et al., 2017). En 2024, nous avons répondu à 23 demandes de synthèses bibliographiques via la fédération des bases de données naturalistes du Grand Est (ODONAT Grand Est).

Les causes de mortalité d'origine anthropique (collisions, empoisonnements, ...) représentent une menace importante et ont longtemps été responsables du déclin de l'espèce. La fiche action n°2.1 prévoit dans un premier temps d'organiser la récolte des cadavres qui sont retrouvés sur le territoire, et dans un second temps d'identifier les causes de mortalité.

Les cadavres sont ensuite envoyés en laboratoire afin d'être autopsiés et soumis à une analyse écotoxicologique. Cette année, nous avons recensé 6 cas de mortalité de Milans royaux en Lorraine. Il est intéressant de noter que les cinq cadavres retrouvés étaient équipés de balises GPS, ce qui nous a permis de les retrouver.

Le Milan royal évoluant dans des milieux ouverts et semi-ouverts, il est particulièrement vulnérable à l'impact des lignes électriques. Ces infrastructures représentent une menace à double titre : par collision et par électrocution. La collision se produit souvent lorsque les milans, distraits par leur recherche de nourriture ou leurs vols acrobatiques, percutent les câbles, entraînant des blessures graves ou même la mort. En Lorraine, nous avons constaté 5 cas d'électrocution/collision dus aux lignes moyenne tension entre 2018 et 2024. En 2024, nous avons eu à intervenir sur une ligne électrique traversant la commune de Naives-en-Blois dans le sud de la Meuse. Cette intervention a fait suite au signalement d'une habitante concernant un Faucon crécerelle (*Falco Tinnunculus*) mort électrocuté.

- **Volet Communication**

Pour dynamiser ce réseau et éviter qu'il ne perde de son élan avec le temps, une rencontre annuelle est organisée chaque hiver. Ce rendez-vous, réunissant tous les bénévoles, est un moment d'échange et de partage, où nous présentons le bilan des actions réalisées au cours de l'année.

Pour clôturer la saison 2024, une vingtaine de membres du réseau s'est retrouvée le 7 décembre à Nancy. Cette rencontre a permis de faire le point sur les actions menées et de présenter le bilan des suivis de reproduction de 2024.

Au-delà de cet état des lieux, nous avons également discuté des perspectives pour l'année à venir. Les bénévoles, acteurs essentiels du réseau sur l'ensemble du territoire, ont partagé leurs idées et leur ressenti sur les actions réalisées, contribuant ainsi à nourrir et enrichir le programme.

Animation grand public à Morelmaison (88) :

Dans le cadre du PRA une animation destinée au grand public a pu être réalisée sur la commune de Morelmaison. Elle était ouverte à une trentaine de personnes.

Chaque sortie a été ponctuée de belles observations qui ont eu pour effet de rendre l'échange vivant, notamment pour les enfants visiblement conquis par la beauté du rapace.

Animation Grand Public en Moselle :

Une animation grand public a été réalisée lors d'une Marche Nature en forêt domaniale de Villers-Bettlach, en Moselle, organisée par l'association *Hêtre Vit Vent*.

L'événement a rassemblé environ 400 promeneurs, dont une quarantaine a participé à notre animation.

Les animations destinées au grand public occupent une place essentielle parmi les missions

du PRA. La préservation de l'espèce dépend également de l'image qu'elle véhicule. Notre rôle, en plus de sensibiliser, consiste à déconstruire certains clichés profondément ancrés.

Intervention au colloque d'Ornithologie Grand Est à Montier-en-Der.

Le 9 novembre 2024, nous sommes intervenus lors du 8^{ème} colloque d'ornithologie du Grand Est organisé par la LPO. L'intervention était portée sur l'évolution de la population du Milan royal en région Grand Est et l'état des menaces. C'était l'occasion de faire un bref bilan chiffré sur l'évolution de la population depuis le début du PRA. La présentation, d'une vingtaine de minutes, s'est faite à 3 voix entre LOANA, la LPO Champagne-Ardenne et la LPO Alsace. Un travail de compilation des données et de construction du support power-point a été réalisé en amont. Une centaine de personnes était présente dans l'auditoire.

1.4. Plan Régional d'Actions (PRA) Pies-grièches

- **Volet connaissance**

Fiche action 1.1 et 1.2 : Suivre l'évolution des effectifs et la répartition des populations nicheuses de Pie-grièche grise et de Pie-grièche à tête rousse.

À la suite des diverses études réalisées en 2022 et 2023 sur la Pie-grièche à tête rousse et la Pie-grièche grise, des prospections supplémentaires ont été programmées pour 2024. Cette approche visait à cerner et délimiter les zones de reproduction de ces deux espèces, tout en localisant ou relocalisant des couples nicheurs dans des zones dotées de données historiques anciennes et/ou pourvues d'un habitat potentiellement propice.

Méthode

Fidèle à la méthodologie des années précédentes, le suivi par maille de 2x2 km, proposé par le Plan National d'Actions, a une nouvelle fois été utilisé pour orienter les prospections des deux espèces.

Cette étude repose également sur une compilation de données couvrant la période 2014-2024. En conséquence, 31 mailles ont été retenues pour structurer les prospections complémentaires sur la Pie-grièche grise. En ce qui concerne la Pie-grièche à tête rousse, 35 mailles de prospection ont été fléchées pour 2024

Résultats

Pie-grièche grise :

L'ensemble des mailles identifiées (n=31) a été prospecté dans l'intégralité. Ainsi, deux nouveaux territoires ont été identifiés cette année.

Si nous tenons compte des résultats obtenus lors des prospections de 2023 (111 mailles effectuées), des fortes variations interannuelles et des données issues d'inventaires avifaunistiques complémentaires, nous comptabilisons pour l'enquête 2023/2024, 32 à 34 territoires de Pie-grièche grise identifiés dans l'ouest-vosgien, qui constitue le dernier bastion fonctionnel du Grand Est.

Pie-grièche à tête rousse :

L'ensemble des mailles identifiées (n=35) a été prospecté en intégralité. Un seul nouveau territoire a été découvert cette année.

Si nous tenons compte des résultats obtenus lors des prospections 2022 (91 mailles effectuées), des recherches complémentaires et des données opportunistes, nous obtenons une estimation de 32 à 34 territoires de Pie-grièche à tête rousse dans les bastions du Saintois et de l'ouest-vosgien et une estimation de 32 à 39 territoires au niveau de l'ex-région Lorraine.

Fiche action 1.3 : Suivi de la population hivernante de Pie-grièche grise en Grand Est

En collaboration avec la LPO Alsace, l'association le Renard et la LPO Champagne Ardennes, une enquête participative de la Pie-grièche grise sur l'hiver 2024-2025 a été lancée cette année.

Cette étude est basée sur une méthodologie simple, où il est recommandé de faire au moins 2 passages, un premier à effectuer sur la période novembre-décembre 2024 et un second sur la période de janvier-février 2025. L'objectif est de réaliser des points d'observation fixes de 15 à 30 minutes sur les zones favorables (bocages, zones humides, friches). L'échantillon prioritaire des recherches est constitué des communes ayant au moins une mention positive de l'espèce au cours des dix derniers hivers.

- **Volet Conservation**

Fiche action 2.1 : Favoriser les actions de sauvegarde des habitats de Pies-grièches

Formation Pâtur'ajuste : les 13 et 14 mai 2024 s'est tenue une formation proposée par le département de la Meuse et son prestataire technique (SCOPELA) sur le thème « Acquérir

des connaissances techniques et savoir les mobiliser sur les fermes ». L'objectif de ces deux journées était de former les techniciens afin d'accompagner techniquement les éleveurs du territoire sur l'utilisation et la valorisation de l'herbe. Nous avons fait le choix de prendre part à cette formation avec une volonté de monter en compétence et d'accompagner les paysans et paysannes de l'écolabel sur l'utilisation et la valorisation des végétations naturelles en élevage.

Fiche action 2.3 : Valorisation de la synergie entre les activités agricoles et la présence des Pies-grièches

Ecolabel "Chouettes vergers pour nos Pies-grièches" avec les agriculteurs de l'ouest vosgien. Fin 2024, le label regroupe 42 contractants issus de la profession agricole et 6 signataires particuliers.

Les éléments qui sont inclus dans les engagements actés sont listés ci-dessous :

- 927 parcelles pour 4 781 hectares
- 1 280 arbres isolés
- 640 haies pour un cumul de 117 km
- 88 vergers pour un total de 88.7 ha

Afin de promouvoir les produits issus du circuit court et plus généralement les fermes des paysans et paysannes engagées dans l'écolabel, un travail de conception d'un panneau à apposer sur les devantures de fermes et des magasins producteurs a été finalisé.

Fiche action 2.5 : Impulser la création de zones de protection pour les principaux secteurs à Pies-grièches

La transmission de données Pie-grièche grise et à tête rousse a été effectuée à partir de la donnée communale sur le pas de temps 2014-2023 en Lorraine dans le cadre d'un travail de concertation sur la création d'aires protégées ou l'amélioration du fonctionnement des aires protégées existantes.

Fiche action 2.7 : Veille sur les dossiers d'aménagement du territoire et demande de dérogation espèces protégées

• Synthèses bibliographiques et enquêtes publiques :

Dans certains dossiers d'aménagement du territoire, les Pies-grièches peuvent être considérées comme des espèces à enjeux. Comme les années précédentes, une attention particulière a été accordée aux diverses synthèses d'enjeux rédigées dans le cadre des synthèses bibliographiques destinées aux porteurs de projet. Cependant, aucun enjeu n'a été

décelé cette année pour les deux espèces de Pies-grièches.

Par ailleurs, de nombreuses réponses à des enquêtes publiques ont été transmises aux divers commissaires enquêteurs dans le but d'assurer une meilleure prise en compte de la faune locale et l'application de mesures « Éviter-Réduire-Compenser » à la hauteur des problématiques identifiées. Trois d'entre elles, concernant des projets photovoltaïques, présentaient des enjeux sur des territoires de Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*).

De plus, une veille a été effectuée concernant la réhabilitation de la ligne de 63 000 volts entre Goncourt et Vittel (Haute-Marne–Vosges) afin d'éviter tout dérangement, car le tronçon en question traverse plusieurs territoires de Pie-grièche grise. Pour se faire, les zones tampons des territoires, obtenues à partir des observations sur le pas de temps 2014-2024 ont donc été envoyées afin d'orienter et de prioriser les travaux selon la période de reproduction de l'espèce.

La transmission de données dans le cadre de l'actualisation des DOCOB des pelouses du Pays Messin (57) et des forêts et étangs d'Argonne et Vallée de l'Ornain (55) viennent compléter le travail de la bonne prise en compte des enjeux Pie-grièche dans les différents documents de planification pour cette année 2024.

- **Volet sensibilisation/ communication**

Fiche action 3.2 : Sensibilisation et animation auprès du grand public et des scolaires

Une animation grand public a été réalisée le 23 juin 2024 sur la commune de Vaudémont, secteur du Saintois. Dix personnes ont bénéficié de cette animation spécifique.

Création d'outil pédagogique :

L'année dernière, un outil de communication prenant la forme de figurine a été élaboré pour promouvoir la sensibilisation aux espèces patrimoniales de l'AAP-TVb au sein de la Communauté de communes des Vosges de l'Ouest, parmi lesquelles se trouve la Pie-grièche grise. Dans le but de compléter la famille des Pies-grièches, des illustrations des espèces manquantes ont été créées en collaboration avec le graphiste de l'Atelier Vert pour agrémenter cette malle pédagogique.

Courrier de sensibilisation :

De manière analogue aux années précédentes, les propriétaires et/ou les gestionnaires des parcelles concernées par un enjeu Pie-grièche, sont recherchés par l'intermédiaire du cadastre (relevé des parcellaires en mairie) afin qu'ils soient avisés par un courrier postal de

sensibilisation (lettre et plaquette, voir annexe 3). Cette action vise à les informer des différentes espèces présentes dans nos contrées, leur écologie, leurs comportements et évidemment les bonnes pratiques à maintenir et mettre en œuvre afin de préserver ces oiseaux. Enfin, cette démarche s'inscrit dans le but de garantir la pérennité des habitats de ces espèces.

Cette année, 195 courriers ont été envoyés dans les boîtes aux lettres des propriétaires et gestionnaires des parcelles caractérisées.

Fiche action 3.4 : Sensibilisation des services instructeurs et porteurs de projets

Les Pies-grièches peuvent apparaître comme des espèces à enjeux dans certains dossiers d'aménagement du territoire, notamment dans les projets d'énergie renouvelable (énergie éolienne et solaire). Cependant, ces enjeux ne sont pas toujours bien identifiés. Ainsi, une réunion a eu lieu avec les instances de la MISEN (Missions Inter-Service de l'Eau et de la Nature), pilotée par la Direction Départementale des Territoires de la Meuse, dans le but d'améliorer la prise en compte des espèces.

1.5. Plan Régional d'Actions (PRA) Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche

- **Volet Connaissances**

Suivi du Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)

En Moselle, les 6 couples historiques sont revenus sur leurs sites respectifs. Un septième couple s'est installé au Pays des étangs sur un hêtre mort dans une parcelle en régénération, il s'est reproduit avec succès dès la première année. Tous les couples ont mené à bien leur nichée avec un total de 15 jeunes à l'envol.

Plus au nord en Moselle, en 2023 et en 2024, des observations de plusieurs individus ensemble en juin-juillet ont attiré notre attention. Malgré des recherches, aucune reproduction n'a été détectée,

En Meurthe-et-Moselle, pour le couple installé depuis 2021 sur un pylône électrique d'une ligne à haute tension de 225 kV, la femelle a trouvé un nouveau partenaire. En effet, les deux années précédentes elle était seule sur ce nid. Des apports de branches ont été observés en début de saison puis le nid semble avoir été abandonné.

Des recherches de nouveaux couples ont été effectuées en Meuse, en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, des individus ont été observés pendant la période de reproduction mais sans indice de nidification probant.

Les opérations de baguage ont permis de baguer 5 jeunes en Moselle en 2024, plusieurs nids ne sont plus atteignables par escalade ce qui limite les possibilités de baguage.

Suivi du Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*)

Le couple historique de pygargues installé en Moselle s'est bien reproduit en 2024 avec 2 jeunes à l'envol. L'aire reconstruite en 2023 a été réutilisée et le départ des jeunes du nid s'est fait fin juin.

Le deuxième couple nicheur de pygargues lorrain découvert en 2022 dans le secteur de la forêt de la Reine (54/55) a tenté une reproduction également en 2024. Le nid reconstruit en 2023 sur un peuplier mort a été réutilisé en début de saison avant de chuter comme le précédent en février. Le couple a très rapidement reconstruit un troisième nid sur un autre peuplier vivant et a réussi à pondre dans la foulée. Malheureusement, le nouvel arbre porteur du nid s'est effondré suite à un coup de vent mi-mars, les adultes ont été revus à proximité par la suite bien vivants.

A l'automne 2024, le couple a commencé une nouvelle ébauche dans la même parcelle, à moins de 100 m du nid précédent mais encore une fois sur un peuplier fragile. Des solutions ont été mises en place pour pallier ce problème avec la pose de 2 plates-formes dans des arbres en bonne santé à proximité immédiate en partenariat avec l'ONF et des pièges photographiques pour surveiller leur fréquentation.

Une nouvelle reproduction d'un couple de Pygargues à queue blanche a été décelée en 2024 dans le nord meusien. Le couple apparié avait été noté déjà en 2023 dans le même secteur sans qu'une reproduction ne puisse être mise en évidence. Le nid a été découvert en février 2024 sur un peuplier isolé de gros diamètre, suite à des prospections collectives avec l'OFB, le CENL et des observateurs locaux. Ce couple a pu mener 2 jeunes à l'envol avec succès.

Fin 2023, un piège photographique avec panneau solaire intégré a été installé au-dessus du nid de pygargues du Lindre en Moselle. La saison de reproduction de 2024 a ainsi pu être suivie quasiment intégralement à distance par envoi de photos sur un téléphone apparié grâce à une carte SIM incluse avec le piège.

Ce suivi nous a permis de récolter de précieuses informations détaillées sur la biologie du couple, la phénologie de reproduction, la fréquentation du nid et les proies apportées au nid montrant que la carpe était la proie la plus fréquente avec plus de 50% des proies identifiées.

Comme en 2023, une opération de baguage et de pose de balises a eu lieu sur les 2 jeunes pygargues du couple du Lindre. Les deux jeunes femelles baptisées "Mielle" et "Olympe" ont pu être suivies dans leurs déplacements grâce aux balises GPS financées par les parcs de Sainte-Croix et des Aigles du Léman. La femelle « Olympe » a commencé à voyager fin août avec un premier trajet en Allemagne, puis en Île-de-France avant de rentrer en Moselle. Ce n'est que fin septembre qu'elle s'est vraiment émancipée en rejoignant le lac du Der puis un secteur avec quelques étangs à l'est de Bourges où elle est restée jusqu'à l'hiver.

Sa sœur « Mielle » est restée plus longtemps sur son secteur de naissance, elle a effectué un séjour de plusieurs jours en Champagne humide mi-septembre avant de rentrer en Moselle. Son départ définitif n'a eu lieu que début novembre pour se diriger vers la Côte d'Or, dans une zone avec quelques étangs où elle restera également jusqu'en hiver.

Une collecte des restes de proies a été faite encore en 2024 sous les nids pour analyse du régime alimentaire et des plumes ont également été récoltées pour analyses génétiques.

Une suspicion de reproduction a été relevée à proximité de l'étang de Lachaussée avec la présence d'un couple d'adultes au printemps, aucun nid n'a été découvert mais le suivi sera poursuivi en 2025 pour surveiller ce secteur.

Pour la population hivernante, une douzaine d'individus hivernants ont été dénombrés au cours de l'hiver 2022/2023.

- **Volet Conservation**

Une surveillance attentive des couples a été de nouveau menée en 2024 afin de prévenir des dérangements possibles autour des aires de reproduction pour ces espèces très sensibles.

Des prospections de sites et d'arbres favorables pour la nidification du Balbuzard pêcheur et du Pygargue queue blanche en Meuse, Meurthe-et-Moselle et Moselle ont été réalisées.

La mise en place de plates-formes artificielles est une action forte pour favoriser l'installation du Balbuzard pêcheur, elles sont mises en place en priorité à proximité des couples nicheurs actuels (pour plus de détails sur cette action se reporter à Patier et al., 2015). Des sites optimaux en termes de qualité d'habitat et de quiétude sont sélectionnés en priorité pour

garantir une occupation rapide par de nouveaux couples de balbuzards. L'entretien des plates-formes est réalisé régulièrement.

Ainsi, pour une plate-forme installée sur un ancien pylône moyenne tension, un nettoyage du pied de la plate-forme a été réalisé fin 2024 (défrichage) car les pieds du pylône étaient atteints par la rouille. Après une période de séchage, un traitement antirouille sera appliqué sur le métal et des équerres en métal seront soudées pour renforcer la solidité du support.

Comme les années précédentes, une carte mise à jour concernant les sites sensibles occupés par les deux espèces a été éditée et transmise aux services instructeurs de la DREAL pour leur prise en compte dans le cadre d'études d'impacts de projets industriels (éolien, etc.).

Les Aigles pêcheurs sont également sensibles à la présence d'éoliennes près des sites de nidification. C'est pourquoi nous avons mis en place une veille sur le développement de nouveaux projets éoliens à proximité des couples nicheurs. Une fiche spécifique listant les mesures ERC (Eviter-Réduire-Compenser) à mettre en place dans le cadre de projets pouvant impacter les Aigles pêcheurs a été rédigée en 2017 et transmise aux services de l'Etat pour une bonne prise en compte des 2 espèces, une nouvelle fiche est en cours de rédaction à la DREAL regroupant plusieurs espèces sensibles et nous avons apporté notre contribution pour les Aigles pêcheurs.

Concernant les menaces, en 2024, deux Balbuzards pêcheurs ont été retrouvés blessés : l'un dans des filets d'une pisciculture et l'autre en ville avec des lésions à la patte provenant probablement d'un fil de pêche. Les deux sont morts en centre de soins, l'espèce supportant très mal la captivité. Un autre balbuzard a été retrouvé mort dans les Vosges et semble avoir été braconné. Malgré des investigations menées par l'OFB, aucun responsable n'a pu être identifié.

Côté pygargue, le cadavre du pygargue « Michel » né à côté du Lindre, bagué et équipé d'une balise en 2023 a été trouvé au bord d'un étang d'une pisciculture dans le sud des Ardennes grâce aux données de la balise. L'autopsie a révélé un empoisonnement rapide par ingestion de poissons recouverts de « Carbofuran », un insecticide hautement toxique pour l'environnement et interdit en France depuis 2008. Des recherches ont permis d'identifier le propriétaire et exploitant des étangs concernés, puis trois mis en cause ont été interpellés dont deux ont reconnu les faits en garde à vue.

Outre la destruction du Pygargue à queue blanche et de nombreuses espèces d'oiseaux protégés, notamment de Grands Cormorans, Cigognes noires, Grèbes huppés et Hérons (le moyen utilisé étant non sélectif), ont été retenues des infractions liées à l'usage de produits phytopharmaceutiques, à la chasse et à la législation sur les armes.

Environ 20 kg de produits insecticides composés de « Carbofuran » ont été retrouvés chez le principal mis en cause lors de la perquisition, sachant qu'une dose de quelques grammes ingérée suffit à tuer un oiseau de grande taille comme un pygargue. Le gérant a reconnu avoir utilisé des appâts empoisonnés pour lutter contre le Grand Cormoran (le pygargue étant selon lui une victime collatérale) tout en sachant que le moyen utilisé était illégal et non sélectif.

Un premier procès a donc eu lieu au tribunal de Troyes le 30 août, LOANA était sur le banc des parties civiles au côté de 13 autres associations. Le gérant a ainsi été condamné pour toutes les infractions avérées à 8 mois de prison avec sursis et 300 euros d'amende tandis que son employé écope de 4 mois avec sursis et 600 euros d'amende. La société quant à elle est condamnée à 40 800 euros d'amende, dont 20 000 euros avec sursis ainsi qu'à verser 32 000 euros à l'état en réparation du préjudice écologique. Enfin au titre des préjudices moraux, matériels et aux frais de justice engagés, les deux prévenus sont condamnés à verser plus de 15 000 euros aux parties civiles dont 2 000 euros à LOANA.

De nombreux articles de la presse locale et régionale se sont faits les échos de cette audience et du jugement rendu.

Plusieurs parties civiles ont fait appel du jugement estimant que les peines ne sont pas à la hauteur des infractions. L'audience en appel est repoussée au 09/09/2025.

Le cas de l'empoisonnement du pygargue « Michel » dans une pisciculture dans les Ardennes en 2024 a révélé que des pratiques illégales de régulation des oiseaux piscivores étaient encore utilisées dans la région Grand Est. La sensibilisation annuelle de la profession apparaît donc comme nécessaire pour décourager ce type de pratiques en mettant en avant la protection des aigles pêcheurs, mais également le rôle régulateur du Pygargue sur le Grand cormoran qui est identifié comme l'espèce la plus problématique pour les prélèvements de poissons dans les piscicultures.

Un travail de compilation de la bibliographie existante a ainsi été réalisé cette année sur les interactions aigles pêcheurs et piscicultures et sur les moyens de protection qui peuvent être efficaces pour limiter les prélèvements des oiseaux piscivores en général.

Une première réunion est prévue en 2025 avec la Fédération d'aquaculture du Grand Est (FAGE) pour restaurer le dialogue entre pisciculteurs et ornithologues en Lorraine, avant

d'élargir au niveau Grand Est, et pour proposer des actions conjointes pour sensibiliser les pisciculteurs et réduire les impacts des oiseaux piscivores.

Nous avons été sollicités dans le cadre du programme LIFE SafeLines4Birds (2023-2028) visant à diminuer la mortalité des oiseaux causée par les lignes électriques en France, en Belgique et au Portugal. Côté français, ce projet rassemble la LPO, Enedis et RTE, déjà réunis autour de la même thématique au sein du Comité National Avifaune créé en 2004. En amont de ces actions de protection, le projet a proposé la création de cartes à enjeux espèces vis-à-vis des menaces sur les lignes électriques au niveau national, avec un élargissement de la liste initiale d'espèces pour une meilleure cohérence (projet Heatmaps). La méthodologie a été mise en place par la LPO France avec l'implication des experts locaux (validation de la liste d'espèces et des cartes produites).

Nous avons donc contribué à ce travail via la relecture et l'amélioration des cartes concernant le Balbuzard pêcheur et le Pygargue à queue blanche au niveau du Grand Est.

Ces cartes seront utilisées pour prioriser la mise en sécurité des lignes électriques existantes et mieux planifier le développement de nouvelles lignes en France.

- **Volet Communication**

Comme pour toutes les autres espèces, la détection de nouveaux individus et/ou de nouveaux couples est facilitée si plusieurs observateurs, bénévoles ou non, sont formés dans toute la région. Nous avons donc mis en place un réseau régional d'observateurs, pour pouvoir par la suite organiser des comptages concertés.

En 2024, les prospections pygargues se sont concentrées sur le secteur nord meusien en partenariat avec le CENL et l'OFB et en Moselle. Les recherches ont ainsi permis de découvrir un nouveau couple de pygargues en Meuse.

Pour le balbuzard, c'est dans le secteur nord mosellan que les journées de prospection se sont concentrées.

Le suivi des déplacements des jeunes individus balisés s'est déroulé en étroite collaboration avec J-O. Travers et lors de déplacements dans d'autres régions ou pays, les structures naturalistes locales ont été informées de la présence des individus et de leurs déplacements pour enrichir les données localement et avoir en retour des observations des comportements des individus concernés.

Enfin, une coopération est également active depuis 2015 avec Rolf Wahl, Sylvain Larzillière et Paul Lesclaux, experts sur le Balbuzard pêcheur et coordinateurs du programme de baguage sur l'espèce en France. Nous échangeons également régulièrement sur les questions liées au baguage des jeunes balbuzards.

A l'échelle nationale, dans le cadre du Plan National d'Actions (PNA) en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche coordonné par la LPO Mission rapaces, LOANA participe aux réunions du Comité de pilotage et contribue à la réalisation d'outils de communication comme sur le Pygargue à queue blanche.

LOANA a également participé aux journées techniques nationales sur le Pygargue à queue blanche organisée dans le cadre du PNA en collaboration avec le parc animalier de Sainte-Croix. Ces journées se sont déroulées du 4 au 7 octobre 2024 à Rhodes au sein du parc. Pendant un jour et demi, des présentations et échanges ont fait le point sur la situation de l'espèce à l'échelle de la France et sur les actions de conservation mises en place dans les régions. Enfin une séance de terrain a ensuite été réalisée sur des sites d'alimentation du pygargue, au pays des étangs.

1.6. Projet « Une Chouette dans mon village »

Depuis 2014, Lorraine Association Nature s'attache à mener en autofinancement le projet « Une Chouette dans mon village » et développe des actions de conservation et de sensibilisation favorables à la préservation de l'Effraie des clochers dans un giron de 50 kms autour des bureaux et siège social de l'association.

L'action principale du projet a alors consisté à la mise en place de nichoirs afin de pallier au manque de site de nidification (étroitement lié à la fermeture des clochers et à la rénovation des granges).

Un seul nichoir a été posé en 2024 sur la commune de Vandeléville (54) portant ainsi le nombre de nichoirs à suivre à 59 au total.

1.7. Objectif Migr' à Sion 2024

Dans la continuité des années précédentes, Lorraine Association Nature a réalisé en 2024 le suivi de la migration postnuptiale des oiseaux sur la colline de Sion (54). Celui-ci s'est déroulé du 15 septembre au 15 novembre, du lever du soleil jusqu'à 13h.

Les conditions météorologiques de cette quinzième saison ont mis les nerfs des spotteurs à rude épreuve. Tantôt du mauvais vent, tantôt des semaines entières englouties dans un épais brouillard. Cependant, il en fallait davantage pour atteindre le moral des troupes !

Toutefois, le suivi a été affecté par ces aléas, car plusieurs matinées de comptage ont été amputées de quelques heures voir intégralement (292 heures de comptages sur 61 jours).

Nous retiendrons un total saisonnier de 713 498 oiseaux migrateurs comptabilisés (second record) appartenant à 85 espèces différentes !

Le mois d'octobre se distinguera par un flux important de Pigeons ramier (560 003 individus, 2^e record) et de Pinson des arbres (94 398 individus) avec en particulier des passages conséquents lors de certaines matinées.

Le 23 octobre, un comptage de 221 385 Palombes a été réalisé, établissant le deuxième record journalier pour l'espèce, alors que le 9 octobre, 23 684 Pinsons des arbres ont été observés, ce qui constitue aussi un record quotidien pour cette espèce.

Côté animation, 653 élèves répartis sur 28 classes, allant de la maternelle au CM2 et issus de 14 écoles environnantes, sont venus nous voir. Ils ont bénéficié d'un accueil sur le spot et en salle pour explorer les grandes lignes du monde captivant des oiseaux migrateurs.

1.8. Plan Régional d'Actions (PRA) Gélinotte des bois

En 2024, LOANA n'a pas participé aux prospections de terrain mais à quelques journées de réunions et de relecture du PRA qui sera validé en début d'année 2025.

1.9. Observatoire du Grand Est de la Biodiversité (OGEB)

Dans le cadre de l'OGEB :

6 carrés STOC (points d'écoute sur les oiseaux nicheurs) ont été réalisés au printemps comme l'année passée et intègrent le suivi national.

Le suivi des zones échantillons Milan royal Vosges Ouest et Vosges Est a également été reconduit.

1.10. Convention LOANA - CCPCST Biodiversité 2024

- **Projet 1 : Engagement d'un travail sur la conservation de la pelouse calcaire de Gibeameix**

En 2024, nous avons poursuivi la restauration et réouverture de l'ENS du Velot en réalisant un premier chantier participatif d'une journée sur lequel une petite partie de la pelouse a été réouverte. Il a été convenu avec la CCPCST que cette action serait financée au coup par coup annuellement jusqu'à ce que le chantier soit réalisé dans son intégralité.

Les premiers inventaires floristiques ont également été réalisés sur toute la période de floraison 2024. Aucune espèce protégée n'a été contactée. En revanche, plus de 27 espèces déterminantes ZNIEFF ont été contactées. Un inventaire concernant les rhopalocères a également été réalisé. Une vingtaine d'espèces a été contactée durant la saison printemps-été 2024.

Beaucoup d'échanges ayant demandé beaucoup de temps ont eu lieu avec le nouveau propriétaire (M. Dariot, gérant de Lichounade SC) de 19 ha de parcelles forestières situées sur l'emprise de l'ENS afin d'appréhender l'intégration de sa volonté de voir évoluer spontanément sa forêt et la compatibilité d'une gestion de l'ENS. De manière concertée, il a été acté la mise en réserve de chasse (plutôt que le retrait du droit de chasse), ainsi que la pose de panneaux sécurisant le site par rapport aux parcelles forestières scolytées à risque, mais aussi vis-à-vis de l'information de propriété privée et d'évolution naturelle des parcelles forestières (Figure 3). Considérant l'importance des parcelles forestières de Lichounade SC, il a été convenu d'inviter M. Dariot à participer à chaque copil annuel de l'ENS.

- **Projet 2 : Harmonisation des données naturalistes LOANA pour intégration à l'ABI**

Au cours de l'été 2024, la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulousain (CCPCST), en partenariat avec le département de Meurthe-et-Moselle, a lancé un ambitieux programme de plantation sur son territoire. Ce programme repose sur deux volets : Des programmes de plantations variées ont été réalisés allant des vergers à des haies ou encore à des arbres isolés.

Au total, 11 projets communaux ont émergé sur le territoire de la CCPCST.

192 arbres fruitiers, 50 arbres isolés et 1 308 arbustes ont été plantés pour cette première année du programme de plantation sur la CCPCST.

- **Projet 5 : Maintien et restauration des mares prairiales à Sonneur à ventre jaune et à Rainette verte sur la CCPCST**

Commune de Saulxures-lès-Vannes :

Pour rappel, une mare à Rainette verte et à Sonneur à ventre jaune a été restaurée sur le territoire et plus précisément sur la commune de Saulxures-lès-Vannes en 2019 dans le cadre de cette thématique.

Les cinq jours prévus sur l'année 2024 ont été consacrés à la recherche et à la rencontre des agriculteurs présents sur la commune de Saulxures-lès-Vannes et alentours.

Avant de réaliser ces rencontres, une visite sur le terrain était nécessaire afin d'appréhender les enjeux et les travaux potentiels sur les mares déjà existantes. Dans un premier temps, ce sont les propriétaires et/ou locataires des parcelles de ces mares qui ont été contactés et rencontrés pour une autorisation de travaux. Dans ce cadre-là, 3 mares pourraient être restaurées.

Ensuite est venue la rencontre des agriculteurs pour de potentielles mares à creuser. Un agriculteur partant à la retraite m'a signalé qu'il ne serait pas contre la création d'une mare sur ses parcelles mais qu'il devait en discuter avec ses successeurs.

Ainsi, ce sont 3 mares qui seront potentiellement restaurées sur l'année 2025 et un creusement de mare en attente de validation.

1.11. Feuille de route Cigogne noire Grand Est

Suite au projet initié en 2021 dans le cadre du programme « Feuille de route Cigogne noire Grand Est », LOANA a renouvelé un programme d'action Cigogne noire soutenu par la DREAL Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le CD54 ayant pour objectif d'accompagner la dynamique positive de l'espèce en Lorraine via la mise en place d'actions de conservation et de caractérisation d'habitats.

- **Prospections hivernales**

Des prospections hivernales en forêt ont été réalisées sur des secteurs ayant fait l'objet d'observations intéressantes en 2023. Près de 44 km ont ainsi été parcourus à pied à la recherche de nids de Cigogne noire sur différents massifs.

Aucun nid appartenant de façon certaine à l'espèce n'a été découvert. Seule une probable ébauche de nid de Cigogne noire a été trouvée en vallée de l'Aire mais le fait qu'il s'agisse

bien d'un nid de cette espèce n'a pu être confirmé par la suite. En effet, au moment de la découverte, la parcelle en question avait été récemment exploitée, ce qui a probablement dissuadé l'espèce de réutiliser cette ébauche en 2024.

- **Prospections printanières**

En 2024, plus de 305 heures de prospection par points d'observation en binôme ont été réalisées. Les crues tardives ne nous ont pas permis de réaliser la caractérisation des cours d'eau durant la période de reproduction, c'est pourquoi il y a eu davantage d'heures consacrées aux points d'observation printaniers que l'année passée.

Ces prospections ont permis de découvrir deux nouveaux nids : un en Meuse et un en Moselle.

Suivi de sites de nidification connus

Cette année, quatre nids ont été suivis par LOANA en collaboration avec l'ONF, tous en forêt communale dans le département de la Meuse.

Deux couples ont produit 4 jeunes à l'envol, un couple a produit 3 jeunes à l'envol et le quatrième couple a abandonné le nid en cours de saison de reproduction à cause de la réalisation de travaux sylvicoles à l'intérieur du rayon de prescriptions sylvicoles qui ont eu lieu malgré les indications données à l'ONF en début de saison. Une attention particulière sera portée sur ce nid en 2025 pour garantir l'absence de dérangement.

Identification des zones de gagnage

La réalisation d'un suivi via pièges photographiques a été mis en œuvre en plus des suivis par points d'observation. Ce suivi permet d'obtenir des informations plus précises sur les individus observés (lecture de bague, âge), les zones de gagnage, les déplacements des oiseaux ainsi que les horaires de fréquentation des cours d'eau.

En 2024, 69 données de Cigogne noire issues de Faune Lorraine ont permis de caractériser de nouvelles zones de gagnage. Celles-ci se répartissent de cette façon : 13 sont présentes dans le département des Vosges, 7 en Moselle, 5 en Meurthe-et-Moselle et 44 en Meuse.

- **Sensibilité éoliennes vis à vis de la Cigogne noire**

Depuis 2018, LOANA réalise une carte de sensibilité éolienne concernant la Cigogne noire à l'échelle de l'ex-région Lorraine. Cet outil est mis à disposition des bureaux d'études qui réalisent les études d'impact et des services instructeurs de la DREAL, ce qui permet une meilleure appréhension des niveaux d'enjeux lors de l'élaboration des dossiers réglementaires.

Pour l'année 2023, LOANA a fourni 19 synthèses bibliographiques avec une sensibilité Cigogne noire à ODONAT Grand Est, synthèses concernant majoritairement des projets éoliens.

Douze réponses à des enquêtes publiques ont également été rédigées.

Trois courriers de sensibilisation ont été envoyés à des communes susceptibles d'accueillir des projets éoliens potentiellement destructeurs pour la Cigogne noire et le Milan royal.

- **Suivi des haltes migratoires en migration postnuptiale**

Début août, un passage a été réalisé sur les étangs de la forêt de la Reine afin de voir si les niveaux d'eau pouvaient être favorables à de potentielles haltes cette année. Ce jour-là, 3 cigognes noires adultes étaient présentes sur l'étang Gérard Sas et aucun individu n'était présent sur les autres étangs. Seul l'étang Gérard Sas avait le niveau d'eau favorable à l'espèce.

Au mois de septembre, des passages hebdomadaires, au même moment que les comptages du PNRFO, ont été réalisés sur un tronçon de la vallée de la Meuse. Ces comptages se sont décomposés en 11 points d'observations pour avoir un maximum de visibilité sur la vallée. Les points étaient répartis entre Greux et Lacroix sur Meuse. Aucune Cigogne noire n'a été observée sur ces comptages.

En parallèle, des observations de groupes de Cigognes noires nous été rapportées sur d'autres étangs :

Un étang à proximité de la forêt de la Reine qui présentait un niveau d'eau favorable à l'espèce à cause d'une fuite. Ce sont au minimum 7 oiseaux qui ont été observés en alimentation sur cet étang.

Un étang dans le département des Vosges, qui a fait l'objet de nombreuses visites de la part de Cigognes noires (6 individus minimum). La saison passée, une quinzaine d'individus étaient présents mi-août sur ce même étang.

- **Caractérisation des habitats aquatiques autour de nids connus**

Cette saison, ce travail n'a pas pu être réalisé pendant la période de reproduction. Les précipitations tardives de 2024 ont maintenu un débit important dans les cours d'eau pendant pratiquement toute la période de reproduction. Très peu de Cigognes noires ont donc été observées en cours d'eau au printemps. Les observations d'oiseaux en alimentation se sont

concentrées sur des étangs ou des prairies inondées lors du printemps.

La caractérisation des cours d'eau s'est donc faite après la saison de reproduction.

Cette année, LOANA a réalisé la caractérisation d'un nid trouvé dans la Meuse en vallée de l'Ornain. Ceci a permis de superposer le rayon de 10 km de caractérisation de cours d'eau relatif à un autre nid meusien effectué en 2023.

Le second nid caractérisé est un nid historique de 2013 dans la plaine du Saintois en Meurthe-et-Moselle, son rayon s'intègre dans la continuité des nids caractérisés aux alentours.

L'Ornain et ses affluents étaient déjà connus pour être des zones favorables à l'alimentation de l'espèce. Cela s'est confirmé avec la caractérisation effectuée autour du site de nidification trouvé cette année et sûrement utilisé depuis au moins deux ans.

Au contraire, la caractérisation du réseau hydrographique autour du nid historique du Saintois a révélé une zone peu attractive pour l'espèce. La majorité des ruisseaux étaient colmatés (pour cause de drainages ou de ruissellement dus à l'agriculture intensive notamment), refermés par la végétation ou trop proche des zones urbanisées pour être attractifs pour l'espèce. Ceci pourrait expliquer le faible nombre d'observations de Cigogne noire dans ce secteur et ce malgré des massifs forestiers potentiellement favorables dans les alentours.

Sur les deux rayons de caractérisation, de nombreux obstacles à l'écoulement ont été recensés. De plus, les bords des cours d'eau étaient souvent dégradés par le piétinement répété du bétail. Des actions conséquentes de protection, renaturation et restauration seraient nécessaires pour améliorer la continuité écologique de ces zones importantes pour la Cigogne noire et bien d'autres espèces.

Secteurs	Linéaire de cours d'eau caractérisés (en km)	Nombre de points total	Points favorables		Obstacles recensés	Jours de caractérisation
			Chabot commun	Cigogne noire		
Gondrecourt-le-Château	68	271	98	91	208	4
Favières	105	421	36	108	290	6
Totaux	173	692	134	199	498	10

- **Prescriptions sylvicoles**

Lors de la réunion du réseau Cigogne noire Grand Est de décembre 2024, des discussions ont été entreprises pour allonger la période des prescriptions jusqu'au 31 juillet (la date actuelle de fin des prescriptions étant le 15 juillet). En effet, à la mi-juillet, une partie des nichées sont encore sur le nid ce qui oblige régulièrement l'association à contacter les responsables de triages concernés pour allonger la durée des prescriptions fixées au départ.

- **Sensibilisation du grand public à la préservation de l'espèce**

Le 16 avril 2024, une animation a été réalisée pour les élèves en BTS Gestion Forestière de Mirecourt pour les sensibiliser aux espèces forestières patrimoniales que sont la Cigogne noire et le Milan royal.

Le 9 juin 2024, une animation grand public a réuni une vingtaine de personnes sur le point de vue de Boucq (54).

1.12. Collectif Loutre Grand Est

LOANA a participé à la mise en œuvre d'un collectif Loutre Grand Est en fin d'année 2024. Un travail de compilation des données à l'échelle de la grande région a été réalisé. Des échanges ont eu lieu avec la SFEPM, le WWF Belgique, La SHNA pour mettre en exergue une dynamique collective. Plusieurs visio-conférences ont également été réalisées avec les acteurs du collectif ainsi qu'avec les financeurs. Des actions spécifiques à l'espèce devraient être mises en œuvre en 2025.

De plus, le travail de caractérisation de cours d'eau effectué par l'association dans le cadre de la mission Cigogne noire a été couplé avec un protocole d'évaluation du risque de mortalité pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) au niveau des ouvrages hydrauliques routiers dans l'idée d'anticiper la reconquête du territoire lorrain par l'espèce en recensant les ouvrages d'art à risques vis-à-vis des collisions avec des véhicules.

C'est en ce sens que 39 ouvrages d'art ont été caractérisés pour la Loutre d'Europe durant les prospections Cigogne noire. Parmi ces ouvrages, 10 présentent un risque très faible pour la Loutre d'Europe, 24 un risque faible et 5 un risque moyen.

1.13. Collaboration OFB-LOANA sur la thématique grands prédateurs

Fin 2023 a vu la mise en œuvre d'une collaboration avec les OFB 52, 55, 88 sur la mise en œuvre d'un réseau partagé de pièges photos pour suivre la présence du Loup et du Lynx dans le sud lorrain.

Une quinzaine de pièges photos a été déployés fin 2023. L'action de suivi mutualisé s'est poursuivie sur l'hiver 2024.

PARTIE 2 – CHANTIERS D'AMENAGEMENTS

2.1. AMI-TVB Communauté de Communes Terre d'Eau

- Action creusement et restauration de mares en faveur du Triton crêté

Depuis 2022, un premier programme de creusement de mares avait été mis en place par la CCTE avec un accompagnement technique de LOANA vis-à-vis du creusement de mares en lien avec la population de Triton crêté sur le secteur de Contrexéville et Vittel.

Les mares du programme 2023 n'ayant pas pu être creusées avant la fin de l'année pour des raisons administratives (autorisations tardives au titre de la loi sur l'eau) et climatiques (fortes pluies), LOANA n'a pu réaliser la mission d'accompagnement technique (suivi des creusements, relationnel et réajustement avec l'entreprise-prestataire) qu'à partir du premier trimestre 2024. Ainsi sur l'année 2024, 24 mares ont été creusées sur le territoire de la CCTE.

Le programme 2023 étant terminé, La ComCom avait décidé d'ouvrir ce programme de création et restauration de mares à l'ensemble des communes du territoire intercommunal. Suite à cet appel à projet "mare", 18 communes et quelques particuliers se montrent intéressés. C'est ainsi que 23 restaurations et 15 creusements de mares sont programmés sur 2 phases, une en début d'année 2025 et l'autre partie en fin d'année.

Notre partenariat se terminant avec Terre d'eau le 1er janvier 2025, la maîtrise d'œuvre pour ce programme de mares sera assurée en interne par la communauté de Communes de Terre d'eau.

- Action de plantation de haie et arbres isolés en faveur de la Pie-grièche grise

Pour la saison de plantation 2024, ce sont 10 porteurs de projets de plantation qui ont été rencontrés sur l'ensemble de la CCTE pour un total de 18 projets de plantation. Ces projets de plantation comprennent 3 types de porteurs de projets : les agriculteurs, les particuliers et les communes.

Cette année, les 6 agriculteurs, porteurs de projet « haies » sont signataires de l'écolabel. Leurs projets sont très intéressants car ils se situent sur ou à proximité immédiate des secteurs de nidification ou d'hivernage de la Pie-grièche grise.

Pour cette saison de plantation 2024, il a été mis en place 2 102 mètres de linéaires de haies soit :

- 797 m de plantation + 8 arbres isolés en chantier participatif
- 1 305 m de plantation + 15 arbres isolés par l'entreprise Chantier Service

Les chantiers effectués par l'entreprise Chantier Service seront démarrés en janvier 2025.

- **Ecolabel**

Les 3 nouvelles exploitations ayant adhéré à la convention de bonnes pratiques agricoles ont pu bénéficier de l'écolabel. L'ensemble de ces exploitations font partie du territoire intercommunal de la CCTE. Ces trois exploitations sont en élevage bovins.

Une bonne trentaine de produits se sont ajoutés à la longue liste des produits de l'écolabel. Et 12 nouveaux points de vente avec notamment quelques restaurants sur le secteur de Neufchâteau et Coussey.

Ces 3 signataires permettent l'ajout de :

- 457 hectares de prairies permanentes sous conventionnement,
- 95 arbres isolés,
- 114 parcelles,
- 51 haies pour une longueur de 7 580 m,
- 7 vergers pour une superficie de 1,5 ha.

L'année 2024 aura été l'occasion d'imprimer des panneaux de l'écolabel. Ces panneaux en dibong ont une taille de 60x80 cm. Ils seront proposés à tous les signataires de l'écolabel souhaitant afficher leurs engagements à l'entrée de leur exploitation. Ce sont 25 signataires qui pour la plupart font de la vente directe qui ont accepté ce panneau. Celui-ci sera distribué aux exploitants au cours des premiers mois de l'année 2025.

- **Education à l'Environnement**

Le 16 janvier, une intervention d'une demi-journée a été réalisée pour les élèves de la MFR de Bulgnéville. En fin d'année 2023, ce groupe est venu prêter main forte pour la plantation d'une haie à Médonville. Pour les remercier nous avons souhaité avec la CC faire cette intervention. La demi-journée s'est déroulée sous la forme d'un Power Point présenté à deux voix avec Isabelle Larmet de la CCTE.

D'autre part, dans le cadre du Chantier International organisé par l'association fin août 2024 deux jours de chantier ont eu lieu sur la CCTE : aménagements forestiers sur la commune de Vrécourt (88) et mise en place d'un aménagement de berge pour lutter contre l'érosion sur la commune de Médonville (88).

2.2. AAP-TVB Communauté de Communes Ouest Vosgien

- Action creusement et restauration de mares en faveur du Triton crêté

Suivi des actions de restauration et de création de mares

Les travaux ont débuté le 25 janvier 2024, mais ont été interrompus à la mi-février en raison du retour précoce des amphibiens. À cette date, 5 nouvelles mares avaient été créées et 4 restaurées.

L'indisponibilité des hydrogéologues en raison d'une grève a conduit à l'annulation de 3 creusements et 6 agrandissements. Toutefois, un agriculteur de Soncourt était intéressé pour créer une grande mare de 150 m². Ainsi, le projet a été réduit de 27 à 24 mares.

À la demande de l'OFB, une visite de suivi des mares a eu lieu le 22 mars 2024, avec une autre prévue au printemps 2025.

Les travaux ont repris en octobre 2024, mais un accident a empêché l'entreprise Ecotone de finaliser les interventions. Un avenant a été signé, prolongeant le délai jusqu'à fin février 2025. En 2024, 5 nouvelles mares ont été créées et 12 restaurées. Les travaux restants reprendront mi-janvier 2025.

Suivi des plantations de haies

Les chantiers ont débuté mi-décembre 2023 mais Chantiers services, l'entreprise sélectionnée lors du marché public déposé en 2023 n'a pu finir les plantations que fin janvier 2024.

208 mètres de haies avaient pu être plantés fin 2023, ce sont ainsi plus de 800 mètres qui ont été plantés au cours du mois de janvier 2024 sur la commune de Pleuvezain.

Plusieurs visites sur le terrain ont été effectuées l'été pour déterminer le taux de reprise allant de 80% à 97% sur certains secteurs.

Les conditions météorologiques de l'année, marquées par de longues périodes de pluie, ont probablement contribué à l'asphyxie des racines de certains plants en raison d'un excès d'eau dans le sol. Ce taux de mortalité s'explique également par d'autres facteurs, tels que les

dégâts causés par les chevreuils, les campagnols, une phase de plantation durant une période marquée par le froid et les gelées...

Conformément à la garantie d'un an incluse dans le marché, les plants morts ont été signalés au pépiniériste et recommandés. L'entreprise interviendra début 2025 pour retirer les plants morts et procéder à leur remplacement.

Inventaires nocturnes

Cinq soirées de prospection ont été menées au printemps, permettant l'inventaire de 160 amphibiens appartenant à cinq espèces différentes. Le Triton crêté a été confirmé (72 individus recensés), ainsi que des juvéniles de Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) observés à Liffol-le-Grand.

Une soirée de prospection dédiée au site du Gacvie, à Liffol-le-Grand, a permis d'observer 30 Tritons crêtés répartis sur six mares. Ces observations serviront de référence pour évaluer l'impact des travaux lors des inventaires prévus l'année prochaine.

Deux passages ont été réalisés sur les nouvelles mares créées en janvier à Liffol-le-Grand. Des Tritons crêtés ont été observés lors de l'un des deux passages dans deux des trois mares. À Pleuvezain, une seule prospection a eu lieu le 15 mai, la turbidité de l'eau rendant les recherches visuelles difficiles. D'autres prospections sont prévues en 2025, avec une possible collaboration de l'OFB pour la pose de nasses afin d'améliorer les observations.

Hydrologie :

Les prospections nocturnes ont également permis d'évaluer le niveau d'eau des mares durant la saison printanière. Il a été constaté que le niveau d'eau de certaines mares sur la commune de Liffol-le-Grand était assez bas, voire quasiment nul sur le mois de mai. En revanche, les mares sur la commune de Pleuvezain ont été en eau durant toute la saison.

Sur la commune de Liffol-le-Grand, un phénomène hydrologique particulier a été constaté : les mares se remplissent rapidement après les pluies, mais leur niveau baisse également très vite, bien que l'eau n'ait pas manqué cette année. Cela pourrait être lié à la présence d'une nappe affleurante, influençant directement la fluctuation des niveaux d'eau.

De nouvelles prospections seront réalisées l'année prochaine sur toutes les mares du projet.

- **Ecolabel**

Début décembre 2024, l'état d'avancement lié à l'écolabel (toutes communautés de communes confondues) était de :

- 1 278 parcelles pour 5 021 hectares
- 680 haies pour un linéaire de 129 147 km
- 88 vergers pour une surface de 89 hectares
- 1 511 arbres isolés

Enfin, quelques jours ont été consacrés à la récupération des derniers parcellaires des agriculteurs signataires de l'écolabel en 2023. À ce jour, l'écolabel sur le territoire compte :

- 647 parcelles agricoles pour 1 436 hectares
- 226 haies pour un linéaire cumulé de 39 km
- 21 vergers pour 15 hectares
- 597 arbres isolés

Cette année, peu de temps a pu être consacré à l'écolabel, ce qui explique l'absence de nouveaux signataires mais des jours seront dédiés à la rencontre de nouveaux signataires en 2025.

- **Projet de plantation 2024**

Rencontre des porteurs de projet

Le début de l'année 2024 a été consacré aux rencontres avec les communes, les propriétaires privés ainsi que les agriculteurs pour élaborer des projets de plantation favorisant la biodiversité et répondant aux besoins agro-écologiques des exploitations. Un mail d'information a été envoyé aux communes situées dans le noyau de population de la Pie-grièche grise, mais nous n'avons reçu aucun retour à ce jour.

Un agriculteur en agriculture biologique, non encore engagé dans l'écolabel, a été sollicité pour l'inciter à rejoindre la démarche. Au total, 13 porteurs de projets répartis sur 11 communes de la CCOV ont participé. Ce projet compte 4 751 mètres de haies, 149 arbres fruitiers et 53 arbres isolés.

Au total, 28 essences d'arbres et d'arbustes ont été plantées (3 036 plants), 59 variétés d'arbres fruitiers, dont cerisiers, pruniers, pommiers, poiriers, pêchers, plaqueminières et noyers.

Malgré la suppression de certains projets pour respecter le budget, la forte demande pour ces plantations est manifeste. Si un nouveau projet voit le jour, il serait essentiel d'organiser des rencontres en présentiel avec les communes non impliquées. Les agriculteurs de l'écolabel montrent un vif intérêt pour cette initiative.

Formation entretien des vergers

Des formations sur les vergers ont été intégrées au budget prévisionnel, ce qui nous a conduit à contacter l'association des Croqueurs de Pommes.

Une demande de devis leur a été adressée le 16 septembre 2024. Étant donné que leur programme pour 2024 était déjà clôturé, leur conseil d'administration a dû établir les formations prévues pour 2025. Nous avons reçu leur devis le 9 décembre 2024.

Le programme proposé comprend quatre demi-journées de formation couvrant des thématiques variées :

Plantation et taille de formation (approches théorique et pratique) ;

Taille de restauration des vieux arbres ;

Taille d'entretien et formation sur les formes palissées ;

Greffe de printemps.

Ces formations seront d'abord proposées aux porteurs de projets fruitiers, avant d'être ouvertes aux habitants de la communauté de communes qui souhaitent se former à la taille ou qui possèdent déjà des vergers ou des arbres fruitiers.

Dès le début de l'année 2025, les dates seront fixées en collaboration avec les Croqueurs de Pommes pour organiser la mise en œuvre de ces formations.

- **Chantiers de plantation**

Les chantiers de plantation ont été organisés selon deux approches distinctes. L'objectif était de respecter le budget fixé tout en mobilisant les volontaires locaux autour de cette initiative. Ainsi, en complément de l'intervention de l'entreprise Chantiers Services, des chantiers participatifs ont également été mis en place.

Plantation par Chantiers Services

Les plantations réalisées par l'entreprise Chantiers Services ont débuté par une matinée de formation, destinée à initier les nouveaux arrivants et à rappeler les bonnes pratiques aux employés plus anciens. Cette session s'est tenue le 21 novembre, sur la commune de Longchamps-sous-Châtenois.

Avant les vacances de fin d'année, l'entreprise a mené à bien cinq projets de plantation. Cependant, quelques ajustements restent à finaliser, comme l'installation de clôtures sur certains sites.

Il reste à l'entreprise la réalisation de 8 projets, comprenant la plantation de 2182 mètres de haies, 117 arbres fruitiers, 4 arbres isolés, soit un total de 1523 plants à mettre en terre avant début mars.

Plantation par chantier participatif

Trois chantiers participatifs ont été organisés durant la période de plantation, en collaboration avec des établissements scolaires.

L'école élémentaire de Châtenois a contribué à la plantation d'une haie arbustive de 56 plants sur la commune de Longchamps-sous-Châtenois, impliquant 13 élèves de CP et 6 de CE1.

Une haie mixte de 300 mètres a été plantée sur l'exploitation de la Ferme de Mayval avec l'aide du lycée agricole de Mirecourt.

Enfin, le dernier chantier, initialement prévu le 10 décembre 2024 sur l'exploitation de l'EARL des Dix Jours pour la plantation de 39 arbres isolés, a dû être reporté au début de l'année 2025.

- **Action Couleuvre Verte et Jaune**

Dans le cadre de la réactualisation, les propriétaires des trois tronçons concernés ont été contactés. La commune de Coussey, souhaitant aménager une voie verte sur son tronçon, a conduit à l'annulation de sa restauration pour éviter un détournement des financements.

Concernant les deux autres tronçons, un échange avec la SNCF a permis d'identifier les propriétaires. Le tronçon entre Neufchâteau et Midrevaux, appartenant à la commune de Neufchâteau, a fait l'objet d'une convention et d'un droit de travaux validés. En revanche, la section reliant Neufchâteau à Liffol-le-Petit n'étant pas officiellement fermée par la SNCF, sa fermeture administrative aurait impliqué une procédure longue et coûteuse, menant à son abandon.

Finalement, seul le tronçon de 300 mètres entre Neufchâteau et Midrevaux a été retenu pour la réouverture liée à la trame thermophile.

Il a été regrettable que le projet initialement prévu ne puisse pas être réalisé, mais cela a finalement profité aux actions en faveur de la Pie-grièche grise et du Milan royal.

En effet, le budget prévu initialement s'est avéré trop élevé pour la seule restauration du tronçon Neufchâteau-Midrevaux. En accord avec la région, le surplus budgétaire a été réaffecté aux actions en faveur des haies et des vergers. Le surplus étant assez conséquent, il nous a permis d'inclure un certain nombre de projets de plantations supplémentaires.

- **Action Cigogne noire**

Des journées ont été consacrées à la thématique de la Cigogne noire et à la restauration des cours d'eau. La GEMAPI menée par la communauté de communes prévoit un projet de restauration des cours d'eau : Meuse, Vair et Saône. Ainsi, pour éviter de faire doublon, nous nous sommes concentrés sur le Mouzon, l'Anger et le Petit Bani (Zone de gagnage).

Une caractérisation de ces cours d'eau a donc été réalisée en 2024. Ce travail sera suivi d'une prise de contact et de rencontres avec les agriculteurs concernés par les linéaires à restaurer. À ce jour, quatre agriculteurs ont été rencontrés sur le terrain afin de définir les travaux à entreprendre en 2025.

Les travaux prévus incluront deux volets principaux :

- Entretien : réouverture des cours d'eau et retrait des embâcles.
- Plantation et protection : mise en place d'arbres et d'arbustes le long des ripisylves pour limiter l'érosion des berges, accompagnée de l'installation de clôtures.

Une demande de DIG (Déclaration d'Intérêt Général) et un dossier au titre de la Loi sur l'Eau (DLE) seront déposés en début d'année 2025 pour permettre la réalisation des travaux à l'automne 2025.

- **Animation et communication sur la CCOV**

Animation

La convention signée entre la CCOV et LOANA prévoit 42,5 demi-journées d'animation (préparation + face à face pédagogique) sur 3 ans, c'est-à-dire 14 demi-journées par an.

Pour cette année 2024 ; nous avons effectué 10 demi-journées de face à face pédagogique au total pour 4 demi-journées de préparation, c'est-à-dire 14 demi-journées au total.

Animations scolaires

En 2024, il a été prévu un total de 8 demi-journées d'animation scolaire, comprenant à la fois des journées de préparation et des sessions pédagogiques en face-à-face. Ces activités ont été regroupées en deux secteurs avec deux thématiques bien distinctes. Cette année, les haies et les vergers ont été mis en avant dans le secteur de Landaville, tandis que la thématique des amphibiens et des reptiles a été abordée dans le secteur de Neufchâteau.

Animations “haies et vergers”

Les animations sur les haies et les vergers ont totalisé 5 demi-journées auprès de l'école de la commune de Landaville (2 dj de préparation et 3 dj d'animation). Ce site a été sélectionné en raison d'un projet de plantation prévu sur la commune, plus précisément à la ferme de Mayval.

L'école de Landaville ne comporte que deux classes : une classe maternelle regroupant les enfants de la petite à la grande section, et une classe élémentaire accueillant les élèves du CP au CM2.

La classe des grands a pu bénéficier de 2 demi-journées d'animation, une sur les haies (25 juin) et la deuxième sur les vergers (21 mai). Les élèves de maternelle ont bénéficié d'une demi-journée d'animation sur la thématique des haies le mardi 28 mai, avec des objectifs similaires à ceux des plus grands, mais adaptés à leur âge.

Évaluation qualitative : les retours des institutrices et instituteurs ont été positifs. De notre côté, nous avons trouvé les élèves de CP-CM2 impliqués et intéressés. Le bilan final sous forme de tour de parole a été positif pour cette classe. En ce qui concerne la classe des maternelles, l'animation s'est également bien déroulée dans l'ensemble, notre objectif a vraiment été d'adapter le mieux possible cette animation à leur âge de manière ludique tout en leur apportant des informations.

Difficultés rencontrées : Initialement, les animations étaient prévues à la ferme de Mayval. Cependant, en raison de l'éloignement du site, une journée complète aurait été nécessaire pour inclure les déplacements à pied aller-retour, en plus de l'animation elle-même. Finalement, des sites adaptés ont été facilement identifiés à proximité immédiate de l'école, comprenant des haies et un verger communal, ce qui a permis de simplifier l'organisation.

Animation “reptiles et amphibiens”

Cette année, l’objectif était de relancer les animations sur les mares, qui n’avaient pas pu être organisées l’année précédente. Pour inclure des écoles situées en dehors des secteurs des actions habituelles, nous avons contacté l’école Jean Jaurès à Neufchâteau.

Deux classes ont ainsi participé à une animation sur le thème du programme TVB, le mardi 7 mai : une classe de 22 élèves (CE2/CM2) et une classe de 18 élèves (CP). L’animation était axée sur la thématique des reptiles et des amphibiens. À proximité de l’école se trouve le site de l’Abreuvoir, comprenant un milieu géré par le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine (CENL) et une mare facilement accessible.

Évaluation qualitative : les retours des institutrices et instituteurs ont été plutôt positifs. Nous avons trouvé les élèves impliqués et intéressés mais déçus de ne pas avoir pu observer de vrais amphibiens et reptiles durant l’animation. Le bilan final sous forme de tour de parole a été positif pour ces classes.

Difficultés rencontrées : L’organisation de cette animation s’est déroulée sans difficulté majeure. Bien qu’aucun amphibien ne soit présent dans cette mare, leur observation en journée restant complexe avec des élèves. En effet, les conditions les plus propices pour observer ces espèces sont généralement en début de soirée à l’aide de lampes torches, ce qui dépasse nos moyens et les contraintes logistiques actuelles. La météorologie n’a pas non plus favorisé l’apparition d’individus, notamment de reptiles. Les températures relativement fraîches pour la saison ont rendu leur observation difficile, malgré une période habituellement propice à leur activité.

Animation Grand Public

Ce sont 2 animations « Grand Public » qui ont été réalisées sur le territoire en 2024 :

Domrémy en mai le 26 mai : un stand. Ce stand a été tenu toute la journée du 26 mai de 11h à 18h. Pour cela, deux animateurs étaient mobilisés. La fête de Domrémy en mai est une fête médiévale annuelle. Pour cet événement, ce sont 4 demi-journées qui ont été nécessaires.

Animation Triton crêté le vendredi 10 mai à Liffol-le-Grand : Le Triton crêté avait déjà fait l’objet d’une animation en 2023. Cependant, en raison de plusieurs déprogrammations, cette animation avait été réalisée tardivement. C’est pourquoi nous avons décidé de la renouveler sur le site du Gacvie, où un projet de restauration de mare était prévu.

Pour cette édition, 10 personnes se sont inscrites et ont participé à l'animation, qui a débuté à 20h30, à la tombée de la nuit. L'événement a commencé par une présentation du programme TVB et des différentes espèces concernées, suivie d'une visite des mares.

La présence de nombreux participants, combinée aux piétinements générant des vibrations dans le sol et dans l'eau, a malheureusement perturbé les amphibiens, limitant les observations initiales. Toutefois, au fil de l'animation, les participants se sont dispersés en petits groupes, facilitant ainsi l'observation des tritons et autres amphibiens.

Tenue de stand

LOANA a participé à peu de manifestations en 2024 sur le territoire de la CCOV, à l'exception de Domrémy-en-mai. En raison d'un emploi du temps complet, il était difficile de solliciter les salariés. Cependant, nous avons tenu des stands dans d'autres communautés de communes proches (CCPCST et CTE), où nous avons expliqué et communiqué sur le programme TVB au sein de la CCOV.

Pour ces tenues de stand, notamment à Domrémy-en-mai, le stand était parfaitement préparé avec les différents outils pédagogiques créés par l'Atelier Vert et utilisés l'année précédente. Cela incluait des figurines en dibond, des kakémonos, des magnets, etc.

Divers moyens de communication ont été utilisés sur l'année 2024 pour informer de l'avancée des différents projets que comporte l'AAP-TVB.

- **Communication**

Communication Web

Des newsletters ont été rédigées et publiées sur notre page Facebook et envoyées à nos adhérents via la plate-forme MailChimp. Celles-ci avaient pour objectif de communiquer sur les projets en cours. Elles permettaient également d'informer de notre présence sur les manifestations pour permettre aux abonnées, aux adhérents ou autres personnes ayant vu l'information de venir nous rencontrer et discuter du projet TVB et des missions associatives.

La communication concernant l'animation grand-public s'est faite par la newsletter, Facebook, et la réalisation d'affiches que nous avons envoyées à la CCOV.

En complément de nos actions de communication, plusieurs articles ont été publiés dans la presse, dont un à la suite du point presse organisé le 26 mars 2024 pour présenter le programme TVB. Cette occasion a également permis de mettre en avant le projet de création

de mares, avec une visite sur la commune de Pleuvezain, où des mares avaient été récemment creusées et des haies plantées en début d'année.

En plus de ces articles dans les différents journaux, la CCOV s'est attachée à rédiger et faire apparaître l'avancée du projet au sein de leur CCOV actu. C'est un journal de quelques pages regroupant les actualités présentes sur le territoire.

Outils pédagogiques

Durant l'année 2024, nous avons utilisé les outils pédagogiques créés par l'association l'Atelier Vert et présentés dans le bilan d'activités 2023. Ces outils ont été utilisés, lors des stands mais également lors des animations.

La nouveauté de l'année 2024 est la réalisation de trois posters représentant les milieux et les espèces associées dont les espèces du programme TVB. Ces posters sont distribués lors des stands et offerts aux classes participant aux animations, afin de laisser un souvenir de ce projet.

Des ébauches de plaquettes sur les espèces et les milieux ont été réalisées. Elles doivent encore être corrigées et modifiées avant leur envoi à l'impression. Une fois finalisées, elles seront utilisées lors des stands et des animations. Par ailleurs, des panneaux pédagogiques sont également en cours de création. Ils porteront sur trois types de milieux – haies, vergers et mares – et seront installés à proximité des sites restaurés dans le cadre du programme TVB. Des plaquettes TVB ont également été confectionnées.

- **Perspectives 2025**

L'année 2025 sera consacrée à la finalisation des différents projets liés au Triton crêté et à la Pie-grièche grise, incluant la restauration et le creusement des mares ainsi que la plantation de haies sur le territoire. Une attention particulière sera portée à la thématique de la Cigogne noire, avec des actions axées sur l'entretien des ripisylves et la plantation visant à prévenir l'érosion des berges.

Cette année marque également la dernière phase du programme de l'AAP-TVB. Un nouveau programme est actuellement en cours de réflexion, avec des thématiques encore à définir. Parmi les pistes envisagées, la poursuite des initiatives de restauration et de creusement de mares, ainsi que la plantation, semblent prometteuses, d'autant que ces actions avaient rencontré un vif succès. Cela pourrait inclure une collaboration renforcée avec les communes et d'autres agriculteurs sensibilisés, même s'ils ne pratiquent pas l'agriculture biologique.

PARTIE 3 – EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Au cours de l'année 2024 l'équipe d'animation de LOANA a animé 181 demi-journées à destination des scolaires et périscolaires contre 201 en 2023.

Pour le Grand Public ce sont 31 demi-journées de sorties qui ont été animées (tous programmes confondus et hors stands tenus bénévolement) contre 34 en 2023.

On peut donc estimer que nous avons retrouvé un rythme « de croisière » par rapport à l'année 2022 qui avait été marquée par une forte baisse du volume d'animation liée à notre mise en retrait des Appels d'Offres du CD54.

A noter que pour cette année 2024 nous avons fait le choix de ne pas recruter de saisonnièr.e au printemps : c'est Aélie Carpentier, chargée de mission TVB, qui a assuré la saison printanière avec Justine et avec brio. A l'automne nous avons cependant dû embaucher en CDD Clara pour animer les nombreuses interventions commandées par le CD54 sur la migration des oiseaux.

3.1. AO d'offres du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Cette année encore le CD54 a lancé un projet ambitieux de découverte de la migration des oiseaux et des suivis scientifiques associés, à destination des élèves de primaire du département. Ce programme, couplé à des interventions plus périodiques (notamment pour les étudiants et le Grand Public) nous a permis de conserver un partenariat privilégié avec la Cité des Paysages avec laquelle les relations sont désormais parfaitement fluides. Ce sont ainsi 80 demi-journées d'animation au total qui ont été effectuées pour le compte du CD54 par l'équipe de LOANA.

- **Animations scolaires et assimilé (73)**

Avec des élèves de primaire principalement mais aussi des collégiens, lycéens et étudiants (ARTEM, BTS GF, BTS GPN, etc) La plupart des interventions commandées par la CDP ont concerné le programme de découverte de la migration des oiseaux soit la saison d'animation d'automne qui est désormais conséquente et nous oblige à recruter un ou une saisonnière

pour l'assurer. Les animations sur ce thème sont désormais des interventions à la journée, ce qui nous permet d'aborder des sujets complexes dès le CE1 et de reprendre en salle l'après-midi les éléments abordés le matin sur le terrain. Ce format a fait ses preuves et sera reconduit l'an prochain.

- **Animations GP (7)**

La Cité des Paysages a fait appel à nous notamment lors de la journée de réouverture. Ces interventions auprès du Grand Public sont plutôt ponctuelles et pas forcément planifiées à l'avance mais elles nous permettent de participer à des projets originaux et portés par des partenaires très divers. Par exemple nous avons été sollicités pour participer à une journée sur le thème de l'écoféminisme organisée par les enseignantes d'Arts Plastiques, Musique et Histoire du collège de Vézelize.

- **Gestion du planning des bénévoles et compilation des données pour les ramassages amphibiens à Vandéville**

Ce projet est à mi-chemin entre l'Education à l'Environnement et le suivi scientifique puisqu'il s'agit principalement de recruter et former de nouveaux bénévoles et d'organiser le planning afin de s'assurer que les amphibiens soient ramassés, comptabilisés et identifiés chaque jour durant toute la période de présence du filet de capture. Une animation Grand Public a également été proposée dans ce cadre.

3.2. Convention pour la mise en place d'actions d'Education à l'Environnement avec la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais

La convention pour la mise en place d'actions d'Education à l'Environnement signée avec la CCPCST est désormais alignée sur l'année scolaire soit de septembre à août, ce qui simplifie la rédaction des bilans et la programmation des créneaux avec les enseignants et enseignantes.

Cette convention prévoit 60 interventions scolaires ou périscolaires (dans la limite de 10 interventions en périscolaire maximum) ainsi que 5 interventions auprès du GP, à mettre en place en partenariat avec les communes et associations locales.

Le partenariat avec la CCPCST est fluide, agréable et efficace, notamment grâce à l'implication de Florian Klein, technicien rivière, et à la réelle volonté politique des élus de permettre aux habitants de découvrir la biodiversité de leur territoire.

- **Animations scolaires et périscolaires (60 demi-j)**

Pour la 4^{ème} année consécutive nous avons convenu avec les élus de mettre en place un programme « à la carte » pour les scolaires. Le choix des thèmes s'est donc fait une nouvelle fois en concertation avec les équipes pédagogiques des écoles concernées, ceci afin de répondre le mieux possible aux besoins des enfants et aux programmes scolaires actualisés. Ces choix ont aussi tenu compte des sites accessibles à pied depuis les établissements afin d'éviter la perte de temps dans les transports, des frais pour les écoles, mais aussi dans le but de permettre aux élèves de revenir en famille sur ces sites proches de chez eux et de partager leurs découvertes naturalistes avec leurs proches.

Le temps de préparation des animations est plus important pour ces animations "à la carte" et cela a été pris en compte par la CCPSCT : ainsi 6 demi-journées de mise en place ont été fléchées sur ce projet et financées par la CC.

En ce qui concerne l'évaluation du programme, une nouvelle fois un questionnaire a été remis aux équipes enseignantes et périscolaires pour évaluer les sorties réalisées. Ce questionnaire arrive malheureusement en toute fin d'année scolaire puisque la plupart des sorties ont lieu au printemps ce qui explique sans doute le peu de retours obtenus. Mais l'engouement des enseignants pour ces sorties nous montre qu'elles sont appréciées.

D'ailleurs face à cette forte demande des enseignant.e.s il nous reste peu de créneaux disponibles pour des interventions en périscolaire : seules deux demi-journées ont ainsi pu être proposées dans ce cadre en 2024.

Quant aux élèves, la réalisation de cycles longs (2 ou 3 demi-j) leur a permis de s'impliquer pleinement et lorsque nous en avons, les retours des enfants et de leurs familles sont très positifs.

- **Animations GP (5)**

Il nous arrive parfois de repousser des animations faute d'un nombre d'inscrits suffisant. Cela a été le cas cette année avec une animation reportée sur l'année 2025 après avoir été reportée une fois en 2023 sur la saison 2024 (alerte orange météo) mais sans plus de succès.

Nous nous sommes beaucoup questionnés sur les raisons pouvant expliquer que certaines animations sont très rapidement au complet et d'autres ont du mal à faire le plein : thèmes, météo, vacances scolaires ou week-end de pont, communication trop tardive, trop précoce, etc. Force est de constater que la fréquentation des animations GP reste un mystère : telle sortie programmée le jour de la fête des mères fera le plein puis un flop l'année suivante, une autre sera complète deux jours après que la communication ait été lancée sur FB et une autre restera boudée par le public malgré des articles dans le journal local...

En ce qui concerne la fréquentation elle est satisfaisante cette année avec 76 participants soit un peu plus de 15 personnes par sortie. Exceptionnellement cette année il n'y a pas de gros décalage entre le nombre d'inscrits et le nombre de participants (les personnes inscrites sont pour la plupart venues et peu de personnes sont venues sans inscription). C'est beaucoup plus confortable pour l'animateur, qui peut prévoir son déroulé et son matériel en conséquence.

3.3. Appel à projets de la Région Grand Est

- « Éducation à l'environnement à destination du jeune public en milieu scolaire et/ou en Club Nature » 18 séances

En ce qui concerne le Club Nature nous voici de retour à Favières après une année à l'école d'Allamps, qui va malheureusement fermer pour rejoindre le regroupement scolaire de Vannes le Châtel.

Nous avons ainsi retrouvé les institutrices avec lesquelles nous avons déjà travaillé plusieurs années, cette fois ci avec une classe de 23 CP-CE1-CE2 et une classe de 22 CM1-CM2.

Nous nous sommes intéressés aux vergers et à leur évolution (recherche de vues aériennes des années 1970 et comparaison avec le paysage aujourd'hui, collectage de témoignages dans le village, etc), à la biodiversité qu'ils abritent (nombreuses sorties d'observation) et avons planté 5 fruitiers dans le jardin de l'école au mois de novembre.

La séance de restitution a eu lieu cette année dans le cadre d'une « journée 1900 » organisée par les enseignantes.

Le Club Nature de Favières a ensuite repris à la rentrée scolaire de septembre, cette fois ci avec une classe de maternelle (PS-MS-GS) en plus des classes de CP-CE1-CE2 et CM1-

CM2. L'ensemble des classes de l'école participent donc au Club Nature et cela crée une belle cohésion entre les élèves des plus petits au plus grands : ils travaillent sur les mêmes thèmes (via des activités très différentes bien sûr) et acquièrent une culture naturaliste commune qui favorise les échanges et la réflexion.

Le fait de revenir encore une fois dans la même école peut paraître peu « rentable » pour les financeurs en termes de nombre d'enfants sensibilisés, mais pour les enfants de CM2 aujourd'hui qui participent au Club Nature depuis la GS de maternelle il est très clair que la sensibilisation est sans commune mesure avec des élèves qui ne bénéficient qu'une d'une ou deux sorties Nature dans leur scolarité. Les familles sont également très réceptives car nous avons le temps de créer une vraie relation avec leurs enfants et elles fréquentent en famille les lieux sur lesquels nous emmenons les élèves en Club Nature : ils peuvent donc ainsi montrer à leur tour les observations faites en classes. Ces projets qui nous permettent de suivre les élèves très régulièrement et sur plusieurs années sont vraiment les plus efficaces et nous souhaitons développer le plus possible ce modèle d'accompagnement (Aires Terrestres Educatives, Ecoles du Dehors, etc)

- **Grand Public (0)**

La Région Grand Est n'a pas souhaité reconduire l'appel à projets pour le Grand Public cette année. Ce qui est dommage car celui-ci nous permettait d'intervenir hors ENS, sur des sites tout aussi intéressants à faire découvrir aux habitants, notamment dans le cadre de la mise en place des PLUI.

- **Aide à l'acquisition de matériel d'animation par la Région Grand Est**

Il était plus que temps pour nous de remettre à jour notre stock de boîtes-loupes et de jumelles d'animation pour les enfants. Nous avons obtenu une aide très bienvenue de 1 630 € sur un total d'achats de 2 715 € pour 30 boîtes-loupes flambants neuves et 25 paires de jumelles Kite 8X23 parfaitement adaptées aux enfants et utilisables également par des adultes.

A noter que cette subvention avait déjà été accordée il y a quelques années mais suite aux pertes financières engendrées par les confinements nous n'avions pas souhaité prendre le risque de financer ces acquisitions dans un contexte économiquement incertain.

3.4. Animations sur le plateau de Sainte-Barbe (2 GP et 9 scolaires)

La CdC Moselle et Madon nous a de nouveau commandé des animations scolaires et GP pour la mise en valeur du plateau de Sainte-Barbe et du Fonds de Renonvaux. Ce partenariat est fluide et les sorties agréables à animer sur les deux sites. Seul bémol : il n'y a pas de projets longs prévus mais le fait de retrouver certaines classes d'une année à l'autre permet de compenser et de proposer une réelle sensibilisation.

3.5. Animations sur les ENS en Meuse (5)

5 sorties GP pour 82 participants avec une répartition plutôt homogène d'une sortie à l'autre. Ici encore peu de différences entre le nombre d'inscrits et de participants ce qui est beaucoup plus simple à gérer pour l'animateur ou l'animatrice.

3.6. Autres animations : CCOV et demandes des établissements (13 scolaires et assimilés et 10 GP)

Le bilan des animations CCOV (8 scolaires et 2 GP) se trouve plus haut dans les chapitres consacrés aux projets globaux mis en place avec cette CC.

En ce qui concerne les scolaires et assimilés nous avons animé 13 demi-journées qui nous ont été commandées directement par les écoles et collèges, ou que nous avons auto-financées. Une intervention au Centre de détention de Toul a notamment été effectuée à la demande d'une association intervenant en milieu carcéral. Pour le GP ce sont 10 demi-journées qui nous ont été commandées au fil de l'eau par différents partenaires (les animations GP prévues dans les PRA et évoquées dans les chapitres correspondants sont incluses dans ce total). Les interventions dans le cadre de stands sur divers événements et festivals sont eux comptabilisés et évoqués plus bas dans le chapitre « Vie associative ».

A noter que comme l'an passé plusieurs demandes ont dû être refusées faute de créneaux disponibles.

3.7. Conclusion et perspectives

Nous avons trouvé un rythme de croisière entre les projets portés par l'association -qui nous laissent le champ libre pour orienter nos sujets, proposer des cycles longs et créer également du lien avec les familles des élèves en ce qui concerne les animations scolaires- et les commandes qui nous assurent une certaine stabilité financière. De plus ces commandes sont désormais vraiment en lien avec le cœur des missions menées par l'association, comme c'est par exemple le cas avec les animations sur la migration des oiseaux, organisées par la Cité des Paysages et animées par LOANA.

Malgré cet équilibre appréciable qui a été trouvé, l'Education à l'Environnement est une activité qui reste principalement saisonnière (printemps/automne) avec les difficultés que cela implique en termes de plannings, de coordination et de recrutement.

PARTIE 4 – ACTIONS JURIDIQUES

LOANA est à l'origine de plusieurs dépôts de plaintes et parties civiles qui ont été déposés auprès des services de l'OFB 54, 88, 57, 55 et auprès des tribunaux judiciaires en Lorraine en 2024 :

- Audience Pygargue empoisonné dans les Ardennes
- Audience destruction d'une station de Sonneur à ventre jaune à Uruffe
- Nids d'Hirondelles détruits et un individu pris au piège par des fils tendus, interventions de l'OFB
- Milan balisé mort à Escles
- Dégradation d'un cours d'eau (la Blette) avec présence CN

LOANA est à l'origine de plusieurs courriers d'information-alerte-sensibilisation envoyés en 2024 :

- Dégradation d'une station de Nivéoles à Chanteraines
- Destruction de Tritons alpestres pendant l'entretien à la JAVEL des remparts par la ville de Toul
- Alerte à l'OFB 57 sur la captivité de certaines espèces "sauvages" présentées au salon ornithologique d'Hayange
- Alerte à l'OFB 55 sur la découverte d'un Héron cendré mort aux alentours d'une pisciculture
- Alerte à l'OFB 54 sur des travaux forestiers dans une possible zone humide

Signalement défavorable sur Sentinelle et / ou procédures portées en justice et / ou courrier :

- Dépôts de déchets Boncourt sur Meuse
- Dépôts de déchets Allain
- Dépôts de déchets Demange aux Eaux
- Dépôts de déchets Parey sous Montfort
- Arrachage de haies à Bulligny
- Dépôt de déchets à Amanty

LOANA a participé aux enquêtes publiques suivantes en 2024 :

- Projet de parc éolien sur la commune de Chicourt (57)
- Projet de parc éolien sur la commune de Fresnois la Montagne (54)
- Projet de la carrière sur la commune de Moyeuve la Grande (57)
- Projet d'exploitation de Rupt sur Moselle (88)
- Projet photovoltaïque Domrémy la pucelle (55)

PARTIE 5 – EQUIPE LOANA 2024

5.1. Accueil des stagiaires / Volontaires en Service Civique 2024

En 2024, LOANA a accueilli 4 volontaires en service civique (VSC) :

- Matthias Lambert pour la mission « Cigogne noire »,
- Lucas Ollier & Judith Wernsdorfer pour la mission « Avifaune des carrières »,
- Amélie Picchiottino pour la mission “Milan royal”

Dans un but de formation, LOANA a également encadré 4 stagiaires sur des périodes courtes : Morgan Dillet, Adrien Da Costa, Flore Latassa, Guillaume Picard.

5.2. Equipe salariée 2024

L'équipe salariée de LOANA était en 2024 composée de 12 personnes embauchées sous différents contrats :

8 salarié(e)s en CDI :

- Guillaume Leblanc : Directeur et écologue,
- Edouard Lhomer : Écologue,
- Justine Merzisen : Coordinatrice “pôle Éducation à l’environnement”,
- Marine Felten : Écologue,
- Anthony Buttet : Écologue,
- Loïc Lambert : Chargé d'études “Trame Verte et Bleue”,
- Léa Gardeux : Pôle juridique et Vie associative.
- Aélie Carpentier : Chargée de missions Trame Verte et Bleue

2 salariés en CDD

- Tom Rondeau en tant que chargé de missions Cigogne noire
- Eloïse Perrudin en tant que chargée de missions Milan royal

PARTIE 6 – VIE DE L'ASSOCIATION

6.1. Le Conseil d'Administration 2024 (pour l'exercice 2023)

GALMICHE Véronique, Vice-présidente

HEBERT Catherine

JOIN Cédric

LACH Quentin, Président

LAFAILLE Jocelyne

LAUER David

LERICHE Stéphane, Trésorier

PATIER Nicolas

THIEBAUT Éric, Secrétaire

6.2. Formations - colloques - conférences à destination de l'équipe salariée

- Participation au colloque "Aigles pêcheurs" (Novembre 2024)
- Colloque ornithologie : participation de Marine Felten
- Formation baguage (partie théorique) avec CRBPO / MNHN pour Aélie Carpentier
- Formation salariée en interne "relevé d'atteintes environnementales"

6.3. Chantier international

Grande nouveauté pour l'association cette année 2024 : un Chantier de jeunes bénévoles internationaux a été organisé du 10 au 25 août 2024 en partenariat avec l'association « Etudes et Chantiers » de Nancy.

15 jeunes européens ont été accueillis : 2 ukrainiennes, 2 allemandes, 2 espagnols, 2 arméniens, 1 luxembourgeois, 1 turque, 1 belge, et 4 français.

Les journées de chantier ont été effectuées sur le territoire des 3 CdC partenaires à savoir la

CCTE, la CCOV et la CCPCST. Les CdC n'ont pas été directement sollicitées au niveau financier mais la CCPCST nous a gracieusement logés sur le terrain de camping de la Base de Loisirs à Favières (54) et CCOV et CCTE ont mis chacune un minibus à disposition pour emmener les jeunes sur les chantiers mais aussi pour les journées de loisirs.

8 jours de travail pour 6 chantiers :

- Mare pédagogique de la Base de Loisirs de la CCPCST à Favières (54) : coupe et évacuation
- Aménagements forestiers sur la commune de Vrécourt (88)
- Mise en place d'une protection de berge pour lutter contre l'érosion à Médonville (88)
- Réouverture d'un cours d'eau en partenariat avec l'association « Action Rivière » à Neufchâteau (88)
- Réouverture d'un cours d'eau sur une zone de gagnage de Cigogne noire à Neufchâteau (88)
- Création d'un muret en pierre sèche sur la commune de Landaville (88)

Les temps de loisirs ont de leur côté été partagés entre balade en canoë, Olympiades sportives, découverte de la pêche à la ligne offert par l'association « Les hameçons de l'Aroffe », visite d'une ferme laitière et de la fromagerie attenante, etc.

Le projet n'a pas provoqué une grande émulation de nos adhérents comme l'avaient imaginé les animateurs. Cependant les quelques adhérents qui se sont impliqués ont été d'une aide précieuse et le chantier n'aurait sans doute pas pu avoir lieu dans de bonnes conditions sans eux. Merci donc à celles et ceux qui nous ont apporté, donné, prêté des luminaires, tourets ou couvertures, aidé à la mise en place et au démontage, ou qui se sont simplement déplacés aux pots d'accueil et de départ pour rencontrer les jeunes, avides de rencontres !

Financièrement l'association n'est pas rentrée dans ses frais, malgré l'implication bénévole de deux salariés : 1 700€ d'autofinancement ont ainsi été mobilisés pour ce projet.

Le bilan reste tout de même largement positif puisque ce Chantier aura permis à LOANA de s'impliquer concrètement dans le domaine de la solidarité internationale et de faire valoir la découverte et la préservation de la biodiversité comme une composante à part entière de la construction de la Paix et de l'amitié entre les peuples.

6.4. Tenue de stands et Festival

Beaucoup moins de stands ont été tenus en cette année 2024 par rapport à la précédente : l'association n'a en effet participé qu'à 4 événements (à la demi-journée, journée, et/ou soirée). L'objectif de ces tenues de stands est parfois de faire connaître l'association, et d'autres fois de soutenir des événements engagés ou qui nous paraissent particulièrement pertinents.

Cependant il y a deux difficultés de taille à résoudre pour pouvoir répondre présent lorsque nous sommes sollicités : les tenues de stand sont la plupart du temps bénévoles et ont lieu les week-end, c'est à dire au moment où les animateurs et animatrices sont déjà en animation Grand Public.

Les chargé.e.s de mission et Volontaires en Services Civique peuvent de leur côté dépanner mais il n'est pas non plus possible d'avoir une personne disponible sur chacun des événements du Grand Est qui fait sens...

De plus pour tenir un stand pour l'association il faut suffisamment la connaître et être au courant des actions menées et de leurs actualités, ce qui n'est pas forcément le cas pour tous les adhérents. A noter également que plusieurs appels à adhérents ont été publiés ces dernières années pour aider l'équipe sur la tenue de stand mais sans grand succès.

A noter enfin que l'équipe a participé à nouveau aux prospections communes des « 24h de la Biodiversité ».